

# A CRONICA

Le journal de l'histoire du Cap Corse  
édité par l'Association Petre Scritte

LE CAP CORSE MEDIEVAL

Octobre 1997

Hors-Série N°5

## EDITORIAL

Un numéro hors série consacré au Moyen Age devenait indispensable tant cette époque manque parfois cruellement à nos articles.

A CRONICA vous propose aujourd'hui de combler une lacune en focalisant son contenu sur cette période.

Le Moyen Age dans le Cap Corse est une époque à la fois riche en événements et relativement pauvre en informations, en tout cas celles qui parviennent jusqu'à nous, à l'exception cependant de l'histoire seigneuriale ; mais ce n'est peut-être pas l'essentiel.

L'histoire du Moyen Age se limite souvent aux récits des chroniqueurs dans lesquels l'anachronisme voisine avec la légende. Les textes, d'une lecture difficile, quand ils existent, se trouvent souvent hors de Corse. Le patrimoine, notamment religieux, est plus important quoique dans un état de dégradation extrême. Il reste aussi des vestiges de châteaux forts érigés sur des promontoires imprenables.

Ecrits dispersés, chapelles, châteaux forts, toponymie, légendes, croyances, vestiges archéologiques, sont autant de sources d'information. Ils méritent une étude approfondie par des spécialistes de la période ; ce que nous n'avons pas vocation à faire mais à impulser avec la modestie de nos moyens et de nos connaissances.

La tentative que nous menons par ce Hors Série a pour objectif de susciter des « vocations » pour cette période. Peut-être allons nous réussir à engranger l'échange de connaissances, la

## PRIX 40 FRANCS

divulgaration d'éléments même anodins qui, placés dans l'Histoire générale, ont leur importance. C'est le pari que nous faisons.

Antoine Poletti

Directeur de la Publication

## SOMMAIRE

-Page 3 : Une plethore de seigneurs (fief de Nonza) par P. Vecchioli

-Page 6 : Un document sur la société Cap corsine dans le coeur du XVème. par A. Franzini et M. Vergé-Franceschi.

-Page 13 : Sisco, trois notaires de la fin du Moyen-Age (1507-1566) par J.C. Liccia

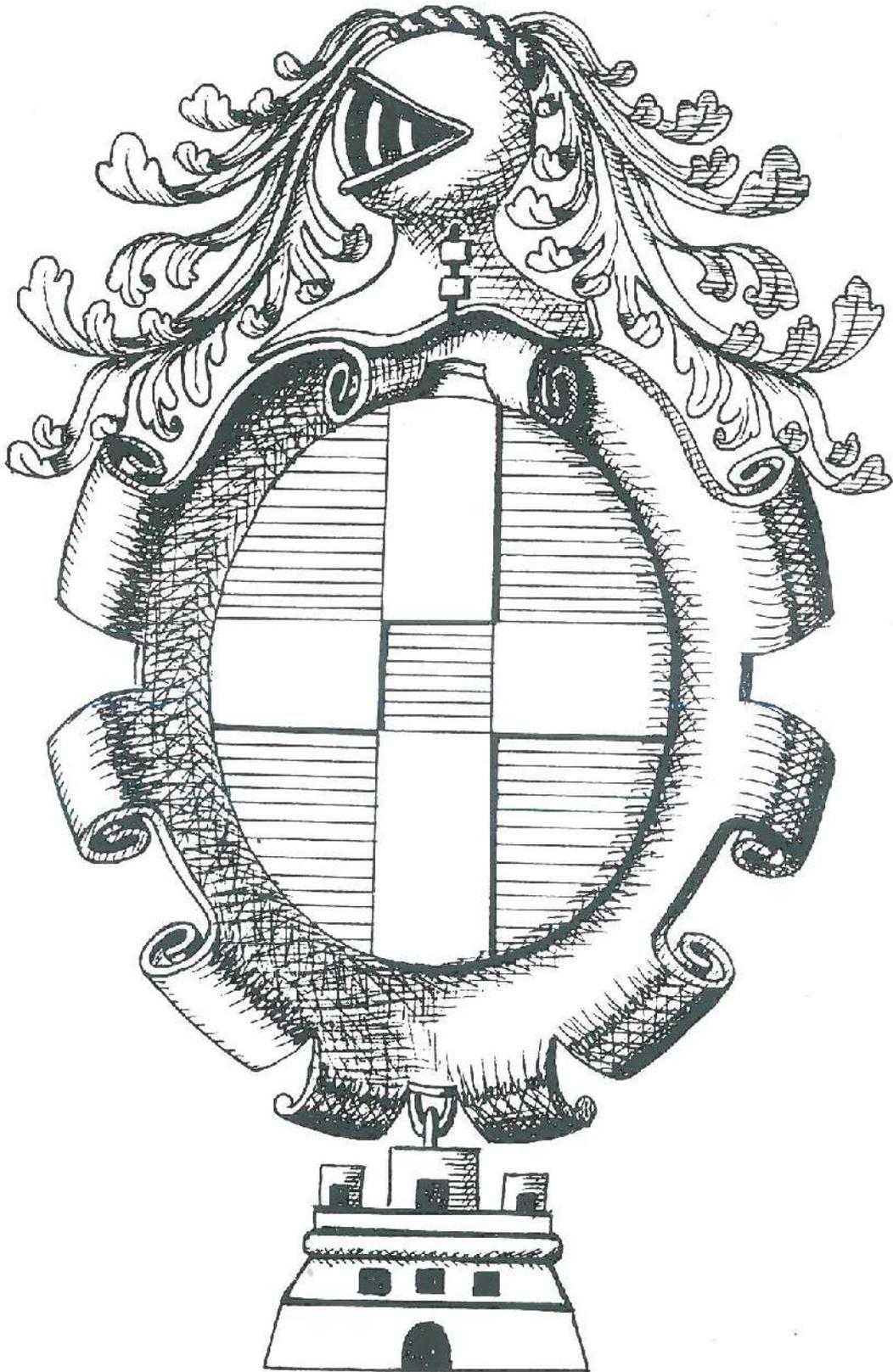
-Page 28 : La seigneurie Da Mare du Cap Corse. par J.F. Ciavaldini de Negroni.

- Page 30 : Quelques noms de Cap Corsins au XVème siècle. par G. Moracchini Mazel.

- Page 34 : Territoire de Capo-Bianco et le haut Moyen-Age par P. Dominici

- Page 35 : Inscriptions médiévales à Brando. par C. Paoli, C. Carlini, ME. Nigaglioni, A. Poletti et J.C. Liccia..

ARMOIRIES DE LA FAMILLE GENTILE



## UNE PLETHORE DE SEIGNEURS (FIEF DE NONZA)

Une des faiblesses de la féodalité au Cap Corse, outre la faible étendue de son territoire, a été l'absence de droit d'aînesse. Cela tenait à la coutume lombarde et romaine : à chaque décès d'un feudataire, tous les garçons héritaient, ou les filles en l'absence de garçons. Et les bâtards, et les consanguins bien qu'exclus légalement, faisaient souvent valoir leurs prétentions. Il s'ensuivait tout naturellement une prolifération de prétendants et un éparpillement regrettable du pouvoir seigneurial. De plus cela conduisait inévitablement à des situations quasi inextricables, à des querelles interminables et même à des meurtres.

Prenons le cas du fief de Nonza à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle : le dernier seigneur à posséder le fief en entier fut, vers 1398 Giovanni Avogari, fils de Lucchino.

A sa mort il laissait six héritiers, dont cinq légitimes et un consanguin. L'un d'eux s'établit dans l'au-delà des monts. Deux furent mis à mort par le gouverneur Janus pour avoir pris les armes contre leur père. Les trois autres héritèrent du fief : c'étaient Manuele, Lanfranco et Corsuccio.

### PREMIERE CONTESTATION :

Giovanni dans le souci d'éviter l'émiettement du fief, mais contrairement au Droit, avait laissé toute la seigneurie à Lanfranco, ce que n'entendirent pas les autres.

### DEUXIEME CONTESTATION :

Corsuccio par testament aussi, abandonnait sa part à Gênes. Mais ses deux bâtards, Pieretto et Gio Andrea, bien qu'illégitimes, exhibèrent un autre testament que leurs adversaires estimèrent fabriqué et dans lequel Corsuccio les légitimait in-extremis et leur léguait sa part.

La politique de Gênes, qui était de sauvegarder avant tout ses intérêts, devait tenir compte des services rendus, des inimitiés, du Droit, de ses propres difficultés et louvoyait entre tous ces écueils de façon parfois déconcertante.

Au surplus, il faut savoir qu'à tous ces problèmes intérieurs venait s'ajouter la confusion générale qui faisait que de 1463 à 1478 le gouvernement de la Corse était cédé au Duc de Milan, que Renuccio puis Giovan Paolo de Leca se révoltaient, que les seigneurs de Nonza prenaient plus ou moins ouvertement parti pour un camp ou pour un autre etc...

En 1489 la situation était la suivante : 1) Manuele, mort en 1464 avait trois enfants connus : deux garçons Giovanni et Guglielmo, et une fille. Seuls les deux garçons auraient dû hériter. Mais

-D'une part Johanni, en 1487, fut assassiné sans autre forme de procès par les fils de Lanfranco.

-D'autre part, la fille, Bona avait épousé Carlo di Casta, de la puissante famille des « Caporali » de Casta.

2) Lanfranco, de son côté avait eu quatre garçons : Carlo, Giovanni, Bernardino et Antonio. Ce dernier, qui était Pievan de Nonza, vendra ses droits à Gênes en 1499, autre source de complications. Carlo et Giovanni, eux avaient plus ou moins pris parti pour Giovan Paolo de Leca. Les génois les déportèrent tous les deux à la forteresse de Lerice : Giovanni y sera mis à mort pour crime de lèse-majesté et Carlo, retenu pendant plus de vingt ans ne sera libéré qu'en 1512 après avoir payé rançon. Bernardino, lui, avait combattu loyalement aux côtés des génois mais était mort brusquement à Zuani en 1487, laissant un seul fils, Francesco.

Quant à Carlo di Casta, il avait réussi avoir la tutelle de ce Francesco qui était encore mineur et de ses propres neveux, fils de Guglielmo, mineurs aussi, si bien qu'il gouvernait le fief de Nonza presque tout entier et se faisait appeler pompeusement « Seigneur de Nonza ».

3) La part de Corsuccio était possédée par Gênes mais les fils de Corsuccio entamaient une série de démarches comme ci-dessus pour se faire reconnaître et racheter leur part.

Les procès succédaient aux procès, les requêtes succédaient aux requêtes, les mineurs devenus majeurs ayant bien du mal à recouvrer leurs droits. Les choses ne seront réglées définitivement qu'en 1531 où les protecteurs de St Georges décideront : 1) Vincentello et frères, fils de Guglielmo, auraient 1/3 de la seigneurie.

2) Vittoria, fille illégitime de Francesco et qui avait épousé un certain Tristano de Casta, aurait 1/3 à son tour.

3) Une autre Vittoria, fille tout aussi illégitime de Gio Andrea q. Corsuccio, et qui avait épousé le seigneur Alessandro d'Erbalunga, aurait le dernier tiers.

Ce n'était pas fini pour autant. Voyons l'évolution branche par branche.

#### BRANCHE DE VINCENTELLO.

Ils étaient quatre : Vincentello, premier du nom, Napulione, Ambrosio et Leonetto, tous fils de Guglielmo. Vincentello avait deux héritiers : Camillo et Alessandro. Leonetto en avait un appelé Petro Francesco, plus des utérins. Napulione et Ambrosio sont obscurs.

En 1546, avides de grossir leur part, Camillo et Alessandro ne trouvèrent rien de plus expéditif qu'assassiner leur cousin Petro Francesco, fils de Leonetto. Mal leur en prend puisque l'Office leur fait trancher la tête pour ce crime. Voilà du même coup la part de Camillo et Alessandro revendiquée par une foule de parents: les fils de Petro Francesco naturellement en compensation de la perte de leur père ; Alfonso d'Erbalunga qui était beau-frère de Vincentello 1er et donc oncle des suppliciés ; et un mystérieux Ottaviano, peut-être fils de Napulione ou d'une soeur de Napulione, lui-même disparu dans un naufrage en 1540 mais dont le fils Vittore obtient la succession. C'est finalement longtemps après, en 1568, que Vincentello II fils de Camillo, gracié par Gênes et rançonné, obtiendra cette part avec les descendants d'Ottaviano, tous les autres étant morts.

#### BRANCHE DE FRANCESCO q BERNARDINO

La seule fille Vittoria épouse de Tristano di Casta, voit ses droits contestés par un certain Jovanuccio, oncle de Francesco et qui devait être soit un bâtard soit un prince consort. Il entame un procès au nom de ses fils Antonio, Natale, Alfonso et Guerrerri et obtient satisfaction pour moitié puisqu'en 1540 (not Giovanni d'Olmata), il détenait 1/6 devant d'ailleurs être partagé entre ses quatre fils...On s'y perd.

#### BRANCHE DE CORSUCCIO

Vittoria fille de Gio Andrea et épouse d'Alessandro d'Erbalunga, avait hérité 1/3 en 1531 et le conservera, tout aussi morcelé entre ses héritiers. C'est ainsi que les seigneurs d'Erbalunga devinrent importants à Nonza, mais ils devaient payer chaque année un tribut de 35£ aux héritiers de Piero fils de Pieretto qui leur avait abandonné son 1/6 moyennant cette rente (C234). Ils conserveront cet avantage jusqu'en 1671, date à laquelle Vincentello III, descendant de Vincentello 1er le leur reprendra pour dettes (C467).

Les plus à plaindre dans tout cet enchevêtrement étaient les vassaux de ces innombrables seigneurs qui ne savaient plus où donner de la tête. On se les passait de l'un à l'autre, on se les disputait, on les achetait, on les vendait. De plus la coutume mal admise par les génois voulait que lorsque le vassal d'un seigneur épousait la vassale d'un autre seigneur, habitait son feu et héritait de ce feu, il devenait vassal à son tour du seigneur de sa femme (C121 et C124), source de conflits et de confusion. Quelques exemples de tout ce fatras :

- en 1502, un groupe de Nonzais, devant la confusion générale demande à passer sous la tutelle directe de l'Office Saint Georges (Teodorum).
  - en 1541 il faut un jugement du gouverneur pour déclarer que Paolo Battista de Nonza devait être vassal de Alessandro Gentile (C5).
  - En 1559 Giovanni de Nonza se plaint du seigneur Vittore (fils d'Ottaviano) qui veut le vassaliser alors qu'il a toujours été sujet de Vincentello (C30).
  - En 1568, un autre vassal de Nonza se plaint d'être passé de Francesco q. Bernardino à Tristano de Casta et enfin à Jovanuccio et à son fils Guerrerri.
  - Lorsqu'en 1546 Alessandro et Camillo avaient été décapités, Gênes avait confisqué leur part de seigneurie et leurs vassaux étaient passés à l'Office Saint Georges, puis à la République, puis enfin rendus à Vincentello II, fils de Camillo en 1568 (C 50).
  - En 1569, Gio Batta d'Olmata, revendiqué à la fois par les seigneurs Mario (d'Erbalunga, petit fils d'Alessandro) et Vincentello, se demande duquel il dépend et s'adresse au gouverneur pour qu'on n'exige pas de lui deux fois la taille (C 123).
- Etc. Etc...

Nos seigneurs avaient bien compris le défaut de leur mode de succession. Lanfranco, à la suite de Giovanni, avait bien essayé de ne léguer sa part qu'à un seul de ses enfants. En vain. Vincentello II avait bien essayé, en forçant un peu, de rassembler sous son autorité le plus gros du fief. En vain.

Plus tard, Giacomo Cariacci, un « chirurgo » d'Olmata devenu seigneur par alliance avait laissé par testament que le fief resterait en indivis entre ses trois descendants qui le gouverneraient à tour de rôle un an chacun. Peu pratique.

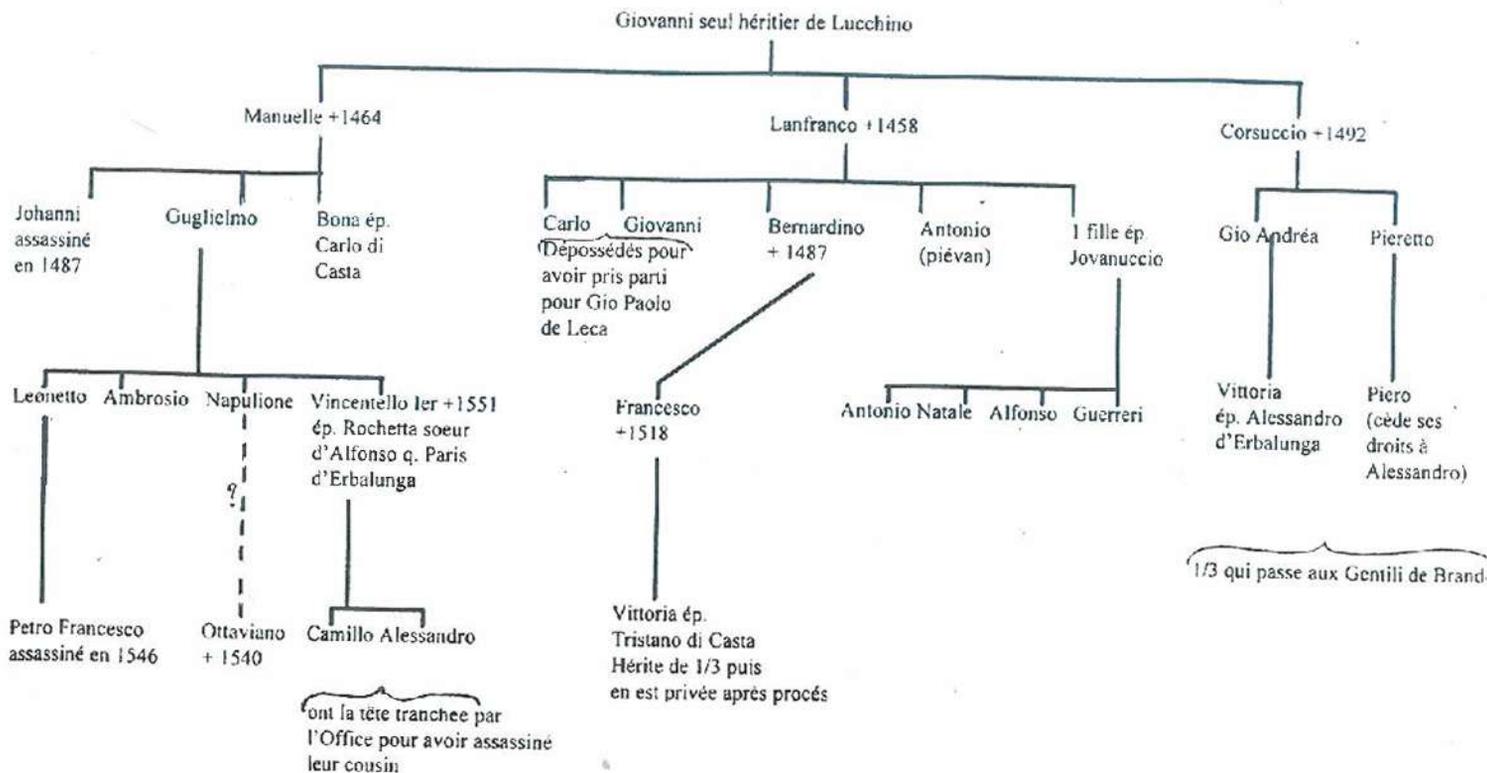
Quant à Gênes sa politique était d'empêcher que les seigneurs ne deviennent assez puissants pour lui tenir tête. Elle jugeait donc les querelles, en dernier ressort, selon son intérêt. Les requêtes étaient acceptées ou rejetées, les procès traînaient en longueur, les jugements les plus contradictoires se succédaient. D'où l'imbroglio...et le coût de toutes ces décisions car toutes les grâces accordées par la Sérénissime, toutes les remises de fiefs, tous les procès étaient payants.

Pour essayer d'y voir plus clair et démêler les fils de cette abondance seigneuriale, nous donnons ci-dessous pour finir une généalogie très partielle et très simplifiée des Gentili de Nonza concernant la période considérée.

Paul Vecchioli

**Sources :**

- Primi Cancellieri di Giorgio Busta 39
- Nebbio, Nonza, Negro, Arch. di Stato (MF de la Franciscorsa)
- Chronique de Giovanni della Grossa (BSS)
- Teodorum (MF de la Franciscorsa 665-985 à 988)
- Civile Governatore (divers)
- Notaire Giovanni d'Olmata (MF de la Franciscorsa).
- La communauté d'Olmata Livre I à paraître



## Un document sur la société capcorsine dans le cœur du XV<sup>e</sup> siècle

Signalé pour la première fois par A. Pesce<sup>1</sup>, le registre des achats d'indulgences, effectués en Corse dans le Deçà des Monts en 1456-1457 pour la défense des colonies génoises de la Mer Noire, est conservé à Gênes<sup>2</sup>. Il est évoqué rapidement en 1982, à l'occasion du colloque franciscain de Bonifacio<sup>3</sup>, par le regretté père André-Marie, qui nous a d'ailleurs invité à l'étudier, et par J.A. Cancellieri, qui en soulignait certains caractères essentiels. Avec d'autres documents, il forme la trame, le vif de notre recherche en cours sur le XV<sup>e</sup> siècle insulaire, et nous aurons l'occasion d'y développer longuement les différents apports de ce précieux registre, spécialement les éléments utiles à l'étude de la société corse de cette époque (Antoine Franzini).

Nous nous tenons aujourd'hui à en publier ci-dessous un extrait "à l'état brut", à l'occasion de cet hors-série de *A Cronica (de Petre Scritte)* sur le Cap Corse médiéval, car, même sous cette forme, il nous offre de très éclairantes informations sur les habitants de la seigneurie de San Colombano au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

De son côté, Michel Vergé-Franceschi a tenté d'identifier certains personnages mentionnés sur ces documents, à partir de ses propres travaux généalogiques réalisés sur le Cap Corse et grâce aux apports de quelques chartes de franchise, les uns et les autres démontrant les limites de ce document dans la reconstitution des familles, et en corrigeant une utilisation non critique.

Cette liste de Capcorsins, qui offrent de l'argent, du vin, des armes ou des présents en 1456 et en 1457 en échange d'indulgences, est en effet loin de

rendre compte exhaustivement de la population, car elle ne représente ni la totalité des habitants de la seigneurie da Mare dans ces années, ni la totalité des chefs de famille, ni même la totalité des familles de notables que l'on aurait pu attendre à la place des plus gros donateurs. Cela se vérifie en comparant par exemple les habitants de Centuri qui apparaissent dans ce document, et les différentes franchises de taille accordées en même temps par les da Mare, que nous a fort aimablement communiquées Antoine-Marie Graziani<sup>4</sup> :

**Premier exemple :** Le 4 juillet 1407<sup>5</sup>, devant le notaire Giovanni de Casavecchia de Centuri, Pietro da Mare (v.1400-1446), fils du seigneur de San Colombano Simone I (v.1376-1439), et futur seigneur lui-même de 1439 à 1446, a accordé une franchise d'exemption de taille à Polino et à ses frères Simone et Landino morts sans héritiers. En 1456-1457, le fils et le petit-fils de Polino, vivants, ne sont pas mentionnés dans les documents analysés ici ce qui en montre une première limite. Or ceci se reproduit un grand nombre de fois.

**Deuxième exemple :** Le 1er avril 1415 Pietro da Mare (v.1400-1446), a accordé une franchise d'exemption de tailles aux frères Francesco, Tomeo, Paolo et Luciano, tous quatre fils de Zannino della Camera de Centuri<sup>6</sup>. En 1456-1457, deux des frères, Tomeo et Luciano, ont des fils et petits-fils, or ni les uns ni les autres ne sont mentionnés sur ces documents.

**Troisième exemple :** le 1er août 1443 Pietro da Mare (v.1400-1446), seigneur de San Colombano (1439-1446) a accordé une franchise d'exemption de taille à Bartolomeo et Battista de Canelle de Centuri.

<sup>4</sup> Arch. dép. de Corse du Sud, Franchises de tailles du Cap Corse. Celles-ci feront prochainement l'objet d'une étude approfondie aussi nous bornons-nous ici à ne citer que sept ou huit exemples significatifs afin d'illustrer notre démonstration sans déflorer notre prochain travail (M. Vergé-Franceschi).

<sup>5</sup> Pietro devrait avoir sept ans. Comment s'explique cette date ?

<sup>6</sup> Zannino della Camera de Centuri, (né vers 1370) est le 14<sup>ème</sup> aïeul de Michel Vergé-Franceschi. Son fils Tomeo (v. 1400) est le père de Massone (v. 1440), père de Cesare (v. 1480), père d'Anton-Marco (v. 1520) dont le fils Constantino della Camera (v. 1560), marié à Centuri le 20 septembre 1608 a pris le nom de Constantini qui s'est perpétué chez ses descendants dont sa fille Lucretia (v. 1609-ap. 1667), notre 8<sup>ème</sup> aïeule, mariée à Domenico Simonpietri d'Ortinola (v.1607-Centuri 17 fév. 1670), maintenu dans ses privilèges d'exemption de tailles le 12 juin 1626 et fils d'Anton-Paolo Simonpietri d'Ortinola (v.1580-av. 1667), lui-même fils d'Annibale Simonpietri d'Ortinola (v.1550-av. 1635).

<sup>1</sup> A. Pesce, Di Antonio Maineri, governatore della Corsica per l'Ufficio di San Giorgio (1457-1458), *Giornale Storico e Letterario della Liguria*, II, 1-2, 1901.

<sup>2</sup> Archivio di Stato di Genova, *Corsica*, 1514.

<sup>3</sup> C. Valleix (père André-Marie), Franciscains dans la Corse médiévale (1250-1560), in *Saint-François, les Franciscains et la Corse*, actes du colloque franciscain de Bonifacio, 1982, Evêché d'Ajaccio, 1984, et dans le même ouvrage, J.A. Cancellieri, Archaïsmes sociaux et religieux, "terrain" du franciscanisme dans la Corse médiévale (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles).

Or leur postérité est abondamment représentée en 1456-1457 et non citée dans cette source.

**Quatrième exemple :** le 18 janvier 1450, Giovanni da Mare, seigneur de San Colombano (que nous n'avons pas mentionné dans notre *Histoire de Corse*, t. I, p. 144 et qui est frère de Simone II), a accordé une franchise d'exemption de tailles devant Lorianò, notaire à Morsiglia, à Mariano et à son fils Paolo, lesquels ne sont pas mentionnés dans ces documents de 1456-1457, pas plus que les trois fils de Paolo qui ont fait souche : Giovaninello, Tomasino, et Vinciguerra.

**Cinquième exemple :** 7 mars 1457, Simone II da Mare (v.1425-1483), seigneur de San Colombano (1446-1483), accorde devant le notaire Paolo Antonio de Morsiglia une franchise d'exemption de taille aux frères Viano et Pietro della Camera de Centuri<sup>7</sup>. Ces documents de 1456-1457 ne les citent ni l'un, ni l'autre.

**Sixième exemple :** Le 29 juin 1457, Giovanni da Mare (frère de Simone II) accorde une franchise d'exemption de taille à Giuliano, fils de Simone de l'Orche de Centuri. Giuliano n'est pas mentionné dans les documents de 1456-1457.

**Septième exemple :** Ceux-ci ne mentionnent pas davantage Giovanale (Cipriani) d'Ortinola<sup>8</sup>, qui reçoit le 8 juin 1460 une franchise d'exemption de taille de Giacomo Santo I da Mare (v.1449-1520), futur seigneur de San Colombano (1483-1520), après son père Simone, par acte passé devant le notaire Sansonetto.

<sup>7</sup> Viano (né vers 1420) est l'ancêtre de Michel Vergé-Franceschi. Tous ses descendants portent le patronyme de Viani, abondamment représenté à Centuri. Parmi eux sa descendante Alisia Viani (née vers 1662-Centuri 20 sept. 1728), notre 7ème aïeule, fille d'Antonio Viani della Camera (v.1627-1678), petite-fille de Matteo Viani della Camera (v.1596-Centuri 17 déc. 1672), arrière-petite-fille d'Anton Viani (v.1560), et mariée le 27 janvier 1697 à Centuri à Francesco Simonpietri d'Ortinola (v.1657-av.1728), fils de Domenico ci-dessus (v.1607-1670).

<sup>8</sup> Giovanale (Cipriani) d'Ortinola (v.1420) est le 14ème aïeul de Michel Vergé-Franceschi. Il est père de Simone (v.1460), père de Cipriano (v.1510), père de Fornelio (v.1560-Centuri 16 août 1651, inhumé à San Silvestro de Centuri), marié à Romana : d'où Sebastiano (v.1590-Centuri 22 décembre 1658), maintenu dans ses privilèges le 26 novembre 1611, marié à Centuri le 20 juil. 1613 à Fiorenza de Manfredini, de Morsiglia (Pruno), issue des notaires médiévaux de ce nom; d'où Bastilia de Cipriani (v.1629-ap.1667) mariée à Paolo de Porrata (Morsiglia 30 juil.1626-ap.1684), d'où notre 8ème aïeule Olimpia de Porrata (Morsiglia, 14 sept. 1665), mariée le 25 fév. 1684 à Cruciano Giacomini (Morsiglia 16 sept. 1650-Morsiglia 14 janv. 1690).

**Huitième exemple :** Ils ne mentionnent pas davantage Angiolino della Camera dont les trois fils Boccarone, Nicroso et Bariscione reçoivent une exemption de taille le 7 juillet 1477 devant Pauletto de Tomino, notaire, des mains de Giacomo Santo I da Mare (v.1449-1520), futur seigneur de San Colombano de 1483 à 1520.

Remarquons enfin que certains des vassaux exonérés de taille ne figurent pas dans ces listes : ainsi les descendants de Mariotto, exempté de taille avec ses deux frères Galiotto et Saladino, le 25 août 1370, par Babillano Da Mare (v.1320-1370), seigneur de San Colombano de 1348 à 1370, bien que nous lui connaissions de nombreux petits-fils et arrière-petits-fils en 1456-1457.

\* \*  
\*

Voici maintenant la transcription du registre d'indulgences pour la seigneurie de San Colombano. Afin d'aider la consultation de cet extrait, précisons quelques repères. Contrairement aux autres régions du Deçà, "prêchées" par un seul frère des ordres mendiants, la seigneurie de San Colombano est traversée par deux prédicateurs, un Franciscain, frère Giovanni, et un Dominicain, frère Alexandro Raibaldi, qui viennent tous deux de Terre Ferme. Un grand collecteur les accompagne, le piévan de Brando, le caporal Caponiello da Casta, fils de Barnabone, frère de Deodato et Rolanduccio, cousin germain de Carlo di Luciano. Caponiello inscrit les dons sur les registres des prédicateurs. Il sera le principal intermédiaire, dans cette région, avec le commissaire laïque de cette campagne d'indulgences, qui sera responsable de l'acheminement des dons vers le Bureau des Indulgences de l'Office de Saint-Georges, qui en a la maîtrise.

Dans l'étude du document, on s'attachera surtout à observer deux paramètres :

-la hiérarchie dans la valeur des donations, qui permet d'apprécier la diversité des fortunes au sein de la communauté, de repérer la part représentée par les notables, du point de vue statistique. Vis à vis de l'ensemble du registre, nous observons trois niveaux de donations : celles égales ou inférieures à trois livres qui en forment l'ordinaire, celles comprises entre trois et quinze livres, qui indiquent une surface de fortune ou d'aisance très confortable, celles dépassant quinze

livres enfin, qui témoignent de moyens exceptionnels.

-la variété des dons, qui donne d'abord une indication sur la disposition du numéraire, qui permet ensuite d'entrevoir certains caractères de la vie économique, selon l'importance accordée au vin, aux tissus ou aux armes, ces dernières introduisant aussi à une réflexion sur les mentalités.

*Plebs di Luri del Capo Corso debet per infrascriptis debitoribus per qui promiserunt pro indulgenciis ut aperet in manuale fratris Johannis, manu presbiteris capineli rectoris Blandi del raxione indulgenciarum (in 50)*

*libri 431, soldi 19.*

**Pieve de Luri du Cap Corse. Il est dû par les débiteurs inscrits ci-dessous, qui promirent pour les indulgences, comme il apparaît dans le registre de frère Giovanni, par la main du prêtre Capiniello, recteur (en fait piévan) de Brando...**

**(sans date, mais 1456 ou 1457, dans la cohérence générale du document)**

Le curé piévan, *Plebanus* de Luri : 9 livres  
Marchisana di Sarniolo : 1 livre  
Mateo dalo Pogio : 6 livres  
Piero da San Michaeli : 3 livres  
Collano da Sorbo : 3 livres  
Petro d'Alazeto : 2 livres  
Salapo dale Fondali : 2 livres <sup>9</sup>  
Polino di Judicello : 7 livres, 10 sols  
Luchone dala Castagneto : 1 livres, 10 sols  
Augustino di Judicello : 3 livres  
Barixone di Venzo : 6 livres  
Davino di Storino : 3 livres  
Angelino dela Piano : 7 livres  
Marcho di Guidicello : 3 livres  
Piero di Manueto : 5 livres, 5 sols

<sup>9</sup> Il s'agit de Scelappo de Fondali qui va recevoir le 13 octobre 1465 de Maddalena (épouse de Simone II da Mare) une franchise d'exemption de tailles avec ses frères Pastuccino et Bruno, devant le notaire Gio:Francesco de Magna (de Rogliano).

Bruno dali Fondali : 1 livre, 10 sols <sup>10</sup>  
Giorgio dalo Tofo : 4 livres, 10 sols  
Damiano dalo Campo : 5 livres  
Natalino dalo Cag... lo : 1 livre, 16 sols  
Domenico dalo Castagneto : 1 livre, 10 sols  
Vicente dalo Castagneto : 1 livre, 10 sols  
Balduino dalo Castagneto : 2 livres  
Thadeo di Scinino : 4 livres  
Tegnozo da Mata : 2 livres, 5 sols  
Angelino di Landocolo : 3 livres  
Jehanni di lo Tozo : 2 livres, 5 sols  
Baldecco dalo Liceto : 6 livres  
Sosana di Mateo : 15 sols  
Carloto quondam Andrea : 1 livre, 10 sols  
Soprana di Bertuso : 10 sols  
Tadeo di Luneta : 2 livres, 5 sols  
Lazaro dale Moraze : 9 livres, 10 sols  
Lucia di Nicolo : 1 livre, 10 sols  
Guigermuculo dalo Campo : 1 livre, 10 sols  
Guigermuculo : 1 livres, 4 sols  
Rafoso di Sosone : 3 livres  
Olivero di Amadeo : 10 sols  
Gasparo di Pinzuto : 3 livres  
Francesco dalo Castagneto : 3 livres  
Andrea delo Pizano : 3 livres  
Simonetto delo Pogio : 3 livres  
Jehanni Pietro delo Pogio : 1 livres, 10 sols  
Justucio di Cresone : 2 livres  
Lorenzo da Stiglone : 2 livres, 5 sols  
Chosa di Tomaxio : -  
Cinino dalo Feno : 5 livres <sup>11</sup>  
Amadeo di Landocolo : 2 livres, 5 sols  
Petro di Landocolo : 2 livres, 8 sols  
Marchesa di Polino : 10 sols  
Mateo dalo Castagneto : 3 livres <sup>12</sup>  
Teramo di Cagino : 3 livres, 9 sols  
Bustoro da Saodino : 2 livres, 14 sols <sup>13</sup>  
Thomeo di Boldrino : 2 livres, 4 sols  
Sanborgho di Vanucio : 1 livre

<sup>10</sup> Il s'agit de Bruno de Fondali, frère de Scelapo (note précédente), exempté de tailles le 13 octobre 1465 avec ses frères.

<sup>11</sup> Il s'agit de *Cinino dalo Feno*, 15<sup>ème</sup> aïeul de Michel Vergé-Franceschi, né vers 1420. Ses fils sont Mariano et *Poletto*, mon 14<sup>ème</sup> aïeul, né vers 1450, maintenu dans leur affranchissement de taille le 9 mars 1477 par Giacomo da Mare (v.1449-1520) qui reprend une franchise de son grand-père Pietro da Mare (v.1400-1446) déjà accordée à cette maison. Cinino est le frère aîné de Bustoro.

<sup>12</sup> Il s'agit de Matteo de la Pieve, habitant Castagneto de Luri. Le 12 octobre 1457, il sera affranchi de tailles avec Bartolomeo fils de Joacuccio par Simone II da Mare (v.1425-1483), seigneur de San Colombano de 1446 à 1483.

<sup>13</sup> Il s'agit de Bustoro, frère de Cinino de Feno. Ses fils, Ansaldo et Pasquino seront exemptés de tailles le 9 mars 1477 avec leurs cousins germains vus à la note concernant Cinino de Feno. (Acte passé devant le notaire Bartolomeo de Cortinca).

Samborgho di Castelo : 2 livres, 5 sols  
 Bartolo di Confortino : 1 livre, 10 sols  
 Ricone dalo Campo : 2 livres, 5 sols  
 Gelucia di Jeanone : 10 sols  
 Fiamoni dalo Teso : 14 sols  
 Petro di Menechino : 3 livres  
 Cruciano di Castelo : 3 livres  
 Mateo di Joani : 4 livres  
 Bianchino d'Arenola : 2 livres, 10 sols  
 Polino dalo Campo : 1 livre, 10 sols  
 Ghambardo da la Vale : 1 livre  
 Blandina di Polo : 1 livre, 5 sols  
 Johaneto d'Arenola : 1 livre, 11 sols  
 Blandina da Mata : 1 livre, 10 sols  
 Fiorela di lo Pinzuta : 10 sols  
 Luchina di Gerardo : 1 livre, 10 sols  
 Pierucio di Menechino : 1 livre, 10 sols  
 Mateo di Badui : 1 livre  
 Badui : 1 livre  
 Martino di Johannello : 1 livre, 4 sols <sup>14</sup>  
 Bartolo di Bernardo : 2 livres  
 Matteo di Lanceto : 1 livre, 10 sols  
 Augustino quondam Giovannello : 1 livre, 10 sols <sup>15</sup>  
 Johaneto di Giorgio : 2 livres, 5 sols  
 Bartolo di Valdo : 1 livre  
 Bronna di Formicio : 10 sols  
 Lucia di Luchone : 1 livre  
 Michino : 1 livre  
 Baptista di Caselo : 1 livre, 10 sols  
 Petro di Petrelo : 1 livre, 10 sols  
 Polo dale Morace : 1 livre  
 Francesco dale Morace : 2 livres  
 Mariano di Angeloto dala Piazza, en vin, *in vino*,  
 2 livres, 10 sols

#### A MERIA

Petro dalo Sardolace et ses frères, *et ti frateli* : 13 l.  
 Petro Nigelacio : 1 l.  
 Bacucio da Pastina : 1 l.  
 Landolfocolo da Lig<sup>o</sup> : 6 l., 10 s.  
 Antone da Pastina : 1 l., 10 s.

#### A TOMINO

Andria da Tomino : 1 l., 13 s.

<sup>14</sup> Il s'agit de Martino fils de Giovannello, fils de Pietro Paolo, fils de Pasqualetto exempté de taille le 13 juillet 1350 par Anton Giovanni da Mare, coseigneur de San Colombano depuis 1348, fils de Bartolomeo da Mare qui reçut Luri dans le partage de San Colombano réalisé avec ses frères.

<sup>15</sup> Il s'agit d'Agostino fils de Giovannello, fils de Pietro Paolo, fils de Pasqualetto affranchi de taille le 13 juillet 1350 par Anton-Giovanni da Mare, fils de Bartolomeo da Mare, par acte passé devant le notaire Pasqualetto de Morsiglia, fils d'Orlando. Agostino est frère aîné de Martino cité aussi dans cette liste d'indulgences de 1454-1457.

Lisandruculo : en vin, 16 *zucchate*  
 Adornino : en vin, 18 *zucchate*  
 Madonna Joannina, mère du piévan et sa fille, *matre de lo pievano e la figola* : 10 s.  
 Donne..ma di Judicello da Pino : 10 s.  
 Stefana di Cino : 1 l., 16 s., pour lesquels elle payera avec un casque, *per lequale pagera in celata* .  
 Caracosa : 10 s.  
 Cilimbrina : en moust ou vin doux, *in vino dolce*, 6 *zucchate*  
 Michelino : 3 l., 10 s.  
 Johanni dalo Stopione : 1 l., 10 s.  
 Le piévan, *lo piovano* di Tomino : 4 l.  
 Nigelo da Temono : 2 l., 5 s.  
 Judicello de Nigelaso : 1 l., 10 s.  
 Michelina di Salveto : 1 l., 10 s.  
 Bertone : 2 l., 5 s.  
 Simone da Tomino : 1 l., 10 s.  
 Silvestro da Temono : 9 l., 10 s.

#### AD ORIGANI (ROGLIANO)

Gostantino dale Betolache : 1 baril, 1 *zucchate*  
 Valentino et Bonnavita : une cuirasse, *una pancera* , 10 l., et 2 l. en plus  
 Japeco dale More : 3 livres  
 Masone dalo Iageto : 3 livres  
 Stephano dalo Borgo : 7 livres  
 Manuelo dale Bettolacce : 12 livres  
 Francesco da Magna : 15 livres  
 Tadeo dale More : 2 livres, 10 sols  
 Bartelo dale More : 5 livres  
 Francesco di Judicello da Olnico : 3 livres, 10 sols  
 Restoro di Niolo : 2 livres, 5 sols  
 Gasparo dalo Gagneto : 6 livres, 12 sols  
 Antogno dalo Vignale : 2 barils de vin  
 Vicentuculo dali Moraze : 1 livre  
 Talocio dale Mure : 2 livres, 10 sols  
 Piero dale Bettolacce : 4 livres, 10 sols  
 Santocolo d'Olivo : 3 livres  
 Jehanni di Manone : 6 livres *et per uno voto a li...*  
 2 livres, 10 sols  
 Davino da Magna : 3 livres  
 Andriucula dalo Lagneto : 4 livres, 10 sols  
 Piero d'Olivo : 7 livres, 10 sols  
 Giacomo dalo Borgo : 7 livres  
 Polino di Judicello : 16 livres  
 Stephano da Magna : 6 livres  
 Andrea da Magna : 1 livre, 2 sols  
 Antogno da Magna : 3 livres  
 Damiano dalo Vignale : 10 sols  
 Bonnavita dale Betolacce : 6 livres  
 Petro dale Mure : 3 livres.

#### AD ARSA (ERSA)

Arientocola di Bostoro , fille du piévan, *di lo pievano* : 12 s.  
 Pasquina, mère, *matre* di Luchino : 12 s.  
 Pierina de Arsa : 14 s.

Jacomina da Fresia : 8 s.  
 Blanchina dalo Cucincho : 14 s.  
 Maria di Simone : 10 s.  
 Caracosa dale Cazenove : 18 s.  
 Pasqucio da Frexia : 1 l., 10 s.  
 Benedicto et Andria da Frexiato : 15 l.

#### A CENTURA (CENTURI)

Johanne di Pasqualino : 3 livres  
 Silvestro da Ortinola : 5 livres, 10 sols  
 La soeur, *soror* Divicha dale Canele : 10 sols  
 Arieute di Judicello dale Canele : 4 *zucchate*  
 Catalinna di Luchino : 10 sols  
 Marchixana di Guerucio dale Canele : 4 *zucchate*  
 Guidicello dale Merlace : 3 livres  
 Justino da Centura <sup>16</sup> : 7 barils  
 Bianchina di Judicello dal Orche : 1 livre  
 Catalina di Mateo dale Merlace : 10 sols  
 Theramo da Bargogna : 15 livres desquelles ont été payées 9 en une cuirasse et sarbatane et le reste en espèces d'autres monnaies.

#### A PINO

Piero di Viletto : 5 barils  
 Lorenzo di Maximo : une arbalète, *una balestra*  
 Tomaxio di Vituculo : 2 barils  
 Lorenzo dala Logoneize : 2 barils  
 Vicense di Bilosto : 1 baril, 6 *zucchate*  
*Madonna* Loneta di Bilesto : 1 l.  
 Simone di Michele : 15 s.  
 Sozone di Gradino : 1 baril  
 Martineto : 2 barils et 3 l.  
 Jhairela : 1 l.  
 Pachiucia : 10 s.  
 Picino, en vin : 8 l., 8 s.  
 Fiorna di Vivone : 10 s.  
 Jacopo di Giorgio : 4 barils

<sup>16</sup> *Justino da Centura* (v.1377-ap.1457) est le 15ème aïeul de Michel Vergé-Franceschi. Premier auteur connu des *Franceschi* de Bovalo dont la filiation est ininterrompue de 1397 à aujourd'hui, il est en 1457 l'habitant de Centuri sans doute le plus âgé. Il s'agit d'un homme de 80 ans environ puisqu'il a reçu sa franchise l'exemptant de tailles le 1er mai 1397 de Simone I da Mare (v.1376-1439), co-seigneur de San Colombano de 1388 à 1439. Justino (ou Giustino) de Bovalo est le frère d'Antonvivo de Bovalo et sa franchise se trouve aujourd'hui dans les Archives *Franceschi* conservées aux Archives départementales de Corse du Sud (Série J, "Papiers *Franceschi*"). *Justino* est le père de trois fils : *Luchetto* (notre 14ème aïeul), *Merchione* et *Napolione*. *Luchetto* (v.1430) est le père de *Francesco* (v.1480) notre 13ème aïeul, à partir duquel la famille de Bovalo prend le nom de *Franceschi*. La descendance des trois fils a été maintenue dans ses privilèges le 8 juin 1626 devant Giovanni de Casavecchia, notaire à Centuri, et notamment *Giovanni Franceschi* (v.1540), notre 12ème aïeul. Nos remerciements vont à notre cousin Michel-Edouard Nigaglioni qui nous a procuré copie de l'original de la franchise de 1397.

Bald(uino) di Judicello : 7 l., 10 s., en vin et une arbalète.  
 Johanneto delo Roso : 3 barils  
 Polo di Piero : 5 barils  
 Adornino di Santucolo : 1 baril, et une épée, *et una spada*.  
 Margarita d'Olivero : 10 s.  
 Angeluso : 2 barils  
 Guerucio di Valino : 1 baril

\*\*

\*

*In racione infrascripti sunt debitores facti ad predicationum venerabilis fratris Alexandri Raibaldi ordinis predicatorum, factorum in Corsicha manu presbiteri Capineli de Blundo.*

*1457 die primo marci.*

*Capelle Centuri et Morsiglie debet pro infrascriptis debitoribus qui promiserunt pro indulgenciis de racione indulgenciarum (in 50)*

*libri 280*

Sont inscrits ci-dessous les débiteurs déclarés lors des prêches du vénérable frère Alexandro Raibaldi de l'ordre des Prêcheurs, faits en Corse, transcrites par la main du prêtre Capiniello, (piévan) de Brando.

le premier mars 1457

*Capelle de Centuri et Morsiglia....*

Lisandra di Luchino : a payé, *solvit* : 10 sols  
 Confortino di Jacomino : 14 livres, 2 sols  
 Baptista de le Canelle : 16 livres dont une arbalète d'une valeur d'une livre, dix sols et le reste en espèces : 14 livres, 10 sols <sup>17</sup>  
 Simone dela Rocha : 18 livres  
 Santucolo da le Merlace : 4 livres, 10 sols  
 Manuele de Bone : 6 livres  
 Giorgio de le Canele : 2 livres, 5 sols  
 Lorenzo dela Rocha : 6 livres  
 Landino de la Camera : 7 livres  
 Simone de la Camera : 6 livres  
 Baptista de Granucio : 8 livres  
 Bisancia de la Rocha : 1 livre  
 Antonius de Simone de Santino : 10 sols  
 Masuculo de la Camera : 2 livres

<sup>17</sup> Il s'agit de Battista de Canelle de Centuri, exempté de taille le 1er août 1443 par Pietro da Marc, fils de Simone, devant le notaire Ottavio de Janetto. Battista est frère de Bartolomeo de Canelle.

Rufinna de la Merlacce : 12 sols  
Polino de la Camera : 6 livres  
Petro da Morsiglia : 3 livres, 14 sols  
Vianucia da le Cannele : 10 sous  
Viviano da la Camera : 7 livres

**Alie res , Autres choses:**

Margarita di Vernaciculo : a payé une touaille, nappe ou serviette, *unum toagelum* <sup>18</sup>  
Gracioza di Bruneto : une touaille  
Baptista d'Aldovrando : 4 livres et une arbalète pour le prix qu'elle vaut  
Belisana da le Pilosaccie : une touaille  
Andrea da le Casavecchia : une arbalète pour le prix d'1 livre, 10 sols  
Demigina di Bartolo da le Cannele : en toile, *in tela* , pour 6 sols  
Chiara di Luchino da le Butacelle : une touaille  
Catalina di Luchino : *una binda* (?)  
Nicola da l'Orche : *una binda*  
Bianchafiara di Petro di Simone : a payé une touaille *lustrata* (?)  
Charico di Polino de la Camera : un drap blanc, *uno toagelo biancho*  
Saluma di Tadeo da le Canele : trois boutons d'argent, *trei laboni d'argento*, et un de corail , *uno coralo*<sup>19</sup>  
Rusina di Luccione da le Cannele : un drap et une culotte, *una mutanda*

**Vinum et alie res , Vin et autres choses :**

Petro di Gilardo dalo Porto : une arbalète et un baril de vin  
Bartolo da lo Pecorile : 6 barils, 6 *zucchate*  
Johanni da lo Pecorile et son gendre : 4 barils  
Burneto da le Cannelle : 3 livres en vin  
Percivalc da Morsiglia : 4 barils  
Silvestro da le Stanti : 1 baril, 6 *zucchate* <sup>20</sup>

<sup>18</sup> Il pourrait s'agir de la fille de Vernuculo de Stanti de Morsiglia. Elle serait donc soeur de Minicuccio, de Mariano et de Pierucolo de Stanti, exemptés de taille le 11 juin 1416 par Giacomo da Mare, seigneur de San Colombano.

<sup>19</sup> Il s'agit sans doute de Saluma, fille de Tadeo (Franceschi) de Canelle, mentionné à Centuri en 1440, le 22 sept. 1466, le 12 fév. 1467, remarié le 12 juil. 1468 à Lucia, fille de Gio-Batta (Franceschi).

<sup>20</sup> Il s'agit de *Silvestro* (*Giacomini*) de Stanti (né vers 1440), 13ème aïeul de Michel Vergé-Franceschi, exempté de taille par franchise du 18 août 1467 donnée par Giacomo da Mare, privilège confirmé à ses descendants à maintes reprises (les 27 décembre 1621 et 2 juin 1626), puis par le Conseil Supérieur de la Corse le 29 avril 1778 sous forme d'arrêt de maintenue de noblesse. *Silvestro* est père de *Mateo* (v.1480-ap.1531), père de *Giacomino* (v.1510-teste le 8 avril 1555 à Morsiglia), père de *Francesco* (v.1550-ap.1609), père d'*Anton* (né le 21 mai 1600 à Morsiglia-mort ap. 1650), capitaine, père de *Cruciano Giacomini* (Morsiglia 16 sept. 1650-Morsiglia 14 janv. 1690), notre

Petro Johani da le Stanti : 1 livre, 10 sols en vin  
Antolino da li Stanti : une épée et 6 barils  
Suzone da Morsiglia : 1 baril, 6 *zucchate*  
Petro da lo Pecorile : 3 barils  
Burnascho da Morsiglia : 1 baril  
Antone da Camorsiglia : 1 baril, 6 *zucchate*  
Bartoculo da Morsiglia : 1 baril, 6 *zucchate*  
Pero da Morsiglia : 1 baril  
Franceschino da Mucchietta : 2 barils  
Andriuchela da Mucchietta : 5 barils  
Benadin da Camorsiglia : 1 baril  
Lisandra di Luchino : 2 barils  
Strena di Baragogna : 2 barils, 6 *zucchate*  
Cristoforo da Mucchietta : 2 barils  
Augustino da Mucchietta : 2 barils  
Stephano da le Pecorile : 1 baril  
Joan Petro da lo Porto : 1 baril  
Soprana da Baragogna : 1 baril, 6 *zucchate*  
Pasquina da Morsiglia : 3 *zucchate*  
Johane da le Jovenacce : 3 livres, 10 sous en vin  
Santucolo da le Roche : 13 livres, 2 *zucchate*  
Magdalena di Francesco da lo Porto : 6 *zucchate*  
Perinna da lo Pruno : 1 baril, 3 *zucchate*  
Biancharelo da Camorsiglia : 1 baril  
Judicello da le Cannele : 5 barils  
Mateo da le Merlacce : 3 livres en vin  
Benedetta, fille, *filia* , di Polino da li Stanti : 1 baril  
Piovanaccio di Morsiglia : 2 barils  
Soprana da Cortino : en moust, *in mosto*, 16 sous  
Fiorucella d'Ortinola , mère, *madre* di Judicello : 2 livres, 5 sous, en vin.  
Finedoro de Ruciate da le Camera : 3 *zucchate*  
Adorino da le Cannele : 3 livres, 10 sous, en vin  
Biancone da le Cannelle : 3 livres, 10 sous, en vin  
Francolina da la Camera : 4 *zucchate*  
Francolina de Strena da le Casavecchia : 3 *zucchate*  
Thomaxio di Confertino da le Cannelle : 1 baril, 4 *zucchate*  
Thomeo di Ricovarino da Bovalo : 5 barils  
Fiorela di Simone da la Camera : 4 *zucchate*

8ème aïeul déjà mentionné ci-dessus, marié le 25 février 1684 à Morsiglia à Olympia de Porrata, d'où *Francesco Giacomini de Porrata* (Morsiglia 28 juil. 1689-ap. 1751), dont la fille *Anna-Maria Giacomini de Porrata* (Morsiglia 1732-Centuri 6 mars 1779), notre 6ème aïeule épousa Sylvestro Simonpietri d'Ortinola (v.1706-Centuri 27 janv. 1774), fils de Francesco Simonpietri d'Ortinola (v.1657-ap. 1728) et d'Alisia Viani (Centuri v.1662-Centuri 20 sept. 1728), et petit-fils de Domenico Simonpietri (v.1607-Centuri 17 fév. 1670) et de Lucietta Constantini (v.1609-ap. 1667), tous vus ci-dessus. Nous tenons à remercier en fin de cet article nos cousins Luc et Marguerite Leccia, de Morsiglia, dont les renseignements nous sont particulièrement précieux.

#### AD Ersa

Luchino dala Boticela : 2 l., 10 s. dont il doit  
une pertuisane, *una pertuxana*, pour 14 s.  
Reçu : 1 l., 16 s.,  
Galandrucia d'Arsa : 10 s.  
Petro dala Boticela : 15 l.  
Cristoforo da Luccucinco : 4 l., 16 s.  
Vivolo da Boticella : 15 l.  
Urbano : 7 l., 10 s.  
Adornino di Ersa : 6 l.  
Angelino dalo Granaiolo : 6 l., 8 s.  
Facino dalo Poio : 3 l.  
Viano di Lotoso : 6 l.  
Andria dala Machia : 3 l. 15 s.  
Guiliermucolo de Stefano da ... : 7 l., 10 s.  
Andrea da Ersa : 5 l., 5 s.  
Luccione da Ersa : 1 l., 10 s.  
Petruccio da Jora : 6 l.  
Antone da Ersa : 6 l.  
Fiorela dalo Poio : 10 s.  
Cepriano dala Machia : 7 l., 10 s.  
Francesco da Lucucinto : 3 l.  
Jacomino da Manuelo : 1 l., 10 s.  
Fiorela di Lorenzo : 1 l.  
Marucula dala Boticela : 10 s.  
Silvestro dala Machia : 3 l.  
Vivolo da Lucacincho : 3 l.  
Lorenzo da Luchucincho : 5 l., 15 s.  
Bicchino da Lucucincho : 4 l., 10 s.  
Arientucula da la Cazanova : 0 l., 10 s.  
Grannucio dala Boticela : 2 l., 5 s.  
Johanni dala Boticella : 1 l., 10 s.  
Andrea dala Boticela : 4 l.

De la même façon, Johanne da Tureza, un  
drap *listrato* (?) et deux blancs et deux  
*bunde/binde* (?), une culotte et deux pièces  
de toile,

*Item a comando a Johanne da Tureza uno  
toagulo listrato et dui bianchi et due bunde una  
mitanda et doi pecii de tella, soprascripti.*

Vin, *Vinum*

Conraducolo dala Boticela : 15 l., en vin.

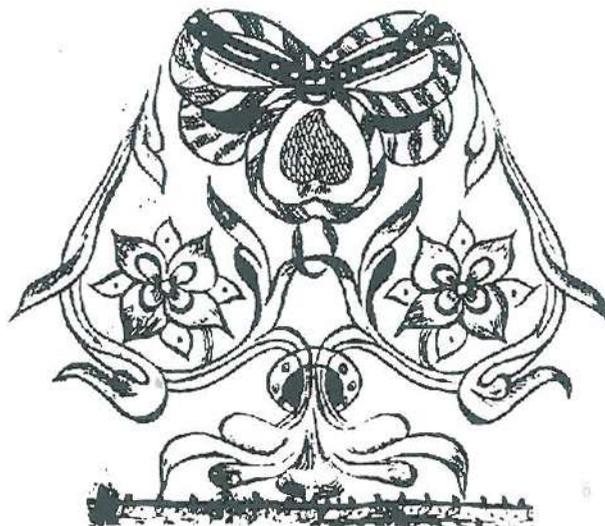
#### AD A PINO

Antonina di Cristoforo dala Berbalincha : 16  
s.  
Catalina et Silvana dala Loganeize : 1 l.  
Gugliermo di Tomaxo : 6 l.  
Marchixana di Johanni da Sano : 10 s.  
Demigina di Judicello dale Brunavache : 4 s.  
Andrea di Tomaxio : 15 l.  
Santucolo da Pino Soprana : 8 l.  
Le prêtre, *prete* Giraldo dala Ferlacha de  
Casaconi : 1 l., 10 s.  
Antonina di Antonio : 1 l., 10 s.  
Gentilella di Mariano di Tomaxio : 2 l., 18 s.

Vin, *vinum*

Angelino et Luchino, beaux-frères, *cognati*  
da Pino : 2 barils  
Vicente di Nigrone da Loccasucio, en vin : 4  
l., 10 s.  
Luize da Pino, en vin : 4 l., 10 s.  
Nicolozza da Molo da Pino : 5 *zucchate*  
Olivucola di Simone di Pasquale, en vin : 1 l.  
Simone da Pino Soprano : 6 *zuccheta*  
Lorenzo di Maxino : 3 barils  
Pasqualoto dale Refaldacie : 1 baril  
Gracioza, fille, *figola*, d'Arigo : 4 *zucchate*  
Andrea di Baldrino : 3 barils

Antoine Franzini  
Michel Vergé-Franceschi



## Sisco : trois notaires de la fin du Moyen-Age (1507-1566)

On conserve à la mairie de Sisco les fragments des registres de trois notaires de la commune, récupérés il y a quelques années dans la sacristie de l'église paroissiale San Martino, toute proche.

Reliés ensemble à une époque indéterminée mais semble-t-il relativement récente, ces actes ont été lus et annotés par une personne qui « signa » ses nombreux dépouillements d'archives par des commentaires écrits au stylo bic bleu, violet ou rouge...

Ces fragments rassemblent les écrits de trois notaires :

- 65 actes de Geronimo q Bonello. Le plus ancien remonte au 6 août 1507, le plus récent date du 28 mai 1539.
- 21 actes de Cristofino q Geronimo, fils du précédent. Ils couvrent la période allant du 2 février 1556 au 31 décembre 1566 mais Cristofino est signalé comme notaire dès 1547.
- 42 actes de Francesco, dont l'activité est attestée du 16 juin 1527 au 27 septembre 1551.

Ces trois notaires sont tous originaires du hameau de Torezza à Sisco, qui s'affirme donc comme un lieu de très forte tradition notariale. On note que Geronimo et Francesco exercent simultanément, au moins entre 1527 et 1539<sup>1</sup>. Cristofino remplace son père décédé dès 1547, et continue à professer contemporanément au susdit Francesco et à un autre notaire du même village, Danese q Cuntacchino<sup>2</sup>.

Nous essaierons donc d'apporter, au travers de la lecture de leurs 128 actes, quelques éléments d'appréciation sur l'histoire de Sisco et des vallées environnantes, dans un Moyen Age qui touche à sa fin.

### Les villages

Il convient tout d'abord de citer les divers villages de Sisco qui apparaissent au fil des pages. On notera d'ailleurs que la graphie utilisée par les trois notaires est légèrement différente de celle qui fut adoptée par leurs successeurs du siècle suivant. Ces villages sont du bas vers le haut de la vallée : Corsiano, lo Molino, Poragia, le Ficagie, le Partine, Turezza, le Tegie, Belba, la Casella, lo Cioso, lo Poggio, la Monacaglia, Barisioni, la Saldaccia, la Petrapiana, lo Cipornasco, lo Busseto.

Un autre hameau, qui semble aujourd'hui totalement inconnu, apparaît à quelques reprises : il a pour nom « l'Orzale ». Son emplacement devrait se situer dans la partie supérieure de la vallée, généralement tournée vers la culture céréalière dans les communes du sud du Cap Corse. Il n'est pas à exclure que ce petit hameau, peuplé en ce début du XVIème par trois ou quatre foyers tout au plus, se soit situé non loin de l'église San Michele. Une étude des lieux-dits des matrices cadastrales permettrait sans doute d'en préciser la localisation.

Les noms d'autres villages des vallées environnantes apparaissent aussi dans ces actes. Aucun élément notoire ne nous est révélé, si ce n'est la confirmation de l'existence, sur le territoire de Brando, d'un hameau dénommé « la Petralata ». Il s'agit de la partie supérieure de l'actuel village de Poretto, qui constituait donc un ensemble distinct, avant que ce dernier ne s'étende vers le haut au milieu du XVIIème siècle. On appelle encore aujourd'hui « A Perdulata », la partie de Poretto située au-dessus de la route.

<sup>1</sup> Un troisième notaire est attesté à Sisco en 1529 : il s'agit de l'aviano q Ciaccio de Teggie

<sup>2</sup> Une partie des actes de ce dernier ainsi que d'autres extraits de Francesco sont conservés aux Archives Départementales de la Corse du Sud.

La tradition notariale se perpétuera dans la vallée au XVIIème et XVIIIème siècles, notamment avec la longue lignée des Guglielmi de Ficagie et des Biaggi de Partine.

### Le patrimoine civil

Quelques mentions attestent de l'existence, dans cette première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle, de divers édifices civils.

Les plus importantes traces concernent les divers types de moulins<sup>3</sup>. La construction de certains d'entre eux remonte à cette époque. Ainsi en 1508, Orsone de Tegio, confirmant les propos de son père Polino, déclare que son terrain au lieu-dit « *lo vizzatogio alle leccie* », sur le chemin qui conduit au ruisseau (« *da la via che va al vado a la tegia in gio* ») est un lieu propice à la construction d'une « *balchera* », moulin à fouler le drap.

De 1507 à 1509, Ughetto q Sozzone de Corsiano reçoit en donation les différentes parts d'un moulin sis « *a la lantria in la valle di Sisco* ».

Alfonso q Battistino de Cioso fait de même de 1557 à 1559 pour rassembler les portions du « *molinaccio a li forci* ».

En 1559, Cipriano q Salvatore de Poggio reçoit de diverses personnes l'emplacement d'où part un canal d'alimentation en eau : « *lo locho ove a fatto la piova per pigliare l'aqua a lo guado* ».

Citons aussi « *lo molinello de sotto lo cipornascho* » attesté dès 1515 et « *lo molino di socto a lo ponte a la ferrera* » en 1539.

En ce qui concerne les ponts, outre le susdit « *ponte a la ferrera* », on note « *lo ponte a Santo Martino* » cité en 1531<sup>4</sup>. Quant à la « *ferrera* », centre des célèbres forges de Sisco, aucun acte ne vient apporter le moindre renseignement sur les activités qui s'y exerçaient. Tout juste voit-on apparaître quelques « *maestri* » comme, en 1559, Francesco de Barisioni, vraisemblablement l'auteur de la très belle croix de procession qu'il signa en 1541<sup>5</sup>.

Un édifice civil omniprésent est « *la canova a Belba* ». On y dresse une grande quantité d'actes, notamment parmi les plus anciens. Nous ignorons tout de cette construction mais elle est un lieu communautaire tout aussi privilégié que ne l'est l'église San Martino. Aucune autre « *canova* » n'est citée par ailleurs, et il semble qu'il faille penser ici à un cellier ou une taverne publique plutôt qu'à la traditionnelle maisonnette placée dans les vignes que l'on rencontre au XVII<sup>ème</sup> siècle. La formule utilisée par les notaires est d'ailleurs explicite : il s'agit de la « *canova a Belba* », édifice unique en son genre. Le village de Belba est de plus placé au centre de la commune. Tout ceci concourt à envisager un rôle communautaire pour cette bâtisse dont l'emplacement et le rôle exact nous échappent.

### Le patrimoine religieux

De nombreux édifices religieux sont attestés dans les 128 actes. Quatre d'entre eux attirent principalement la ferveur des « *sischesi* » à cette période :

- **L'église San Martino** : placée au centre de la commune, elle est tout d'abord un lieu important de réunion. Nombre d'actes sont rédigés « *in lo cimiterio di Santo Martino* ».

On enterre en effet dans le cimetière environnant la majeure partie de la population : sur les 14 testaments<sup>6</sup> inclus dans les fragments étudiés, 11 y stipulent le lieu de sépulture désiré et 8 d'entre eux (72%) prévoient l'ensevelissement à San Martino.

Bastiano de Corsiano lui laisse en 1510 une nappe de table d'autel (« *un lenzolo da poner nanto la tavola di Santo Martino* »).

- **L'église San Michele** : la petite chapelle romane que nous connaissons aujourd'hui était aussi un lieu de sépulture au Moyen Age. 2 des 11 testateurs (originaires de Corsiano et Belba) souhaitent y être ensevelis en 1508 et 1529. Il s'agit vraisemblablement des derniers exemples d'une pratique médiévale qui s'estompe avec les années qui passent. Il est probable qu'aucun enterrement n'ait eu lieu à San Michele à partir de la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle.

<sup>3</sup> Sur les moulins, se référer aux folios 7 recto, 24 r, 25 r et v, 32 v, 40 r, 41 r, 45 v, 46 r, 47 v, 58 v.

<sup>4</sup> folio 69 r.

<sup>5</sup> Maestro Francesco de Barisioni apparaît comme témoin au folio 43 recto. Voir aussi Geneviève Moracchini-Mazel, « Les reliques de Sisco », Cahiers Corsica 160-161, publiés par la FAGEC.

<sup>6</sup> Aux folios 2v, 23 v, 27 v, 31 r, 42 v, 43 r, 56 r, 60 r, 60 v, 61 v, 64 v, 67 v, 68 r, 73 r.

Quelques legs en argent, des barils de vin, des « *ceroni* » attestent de la ferveur populaire envers ce lieu de culte.

- **l'église San Sisto** : une seule des 11 sépultures mentionnées par testament eut lieu à San Sisto mais, contrairement à toutes les autres qui se déroulent « *in lo cimiterio* », le notaire enregistra la volonté d'être enseveli « *in la ecclesia di Santo Sisto* ». Il est vrai que le testateur n'était autre que le curé du lieu, le « *Venerabile Prete Nicolo da Mezana de la insula de Sicilia* » (21.08.1547). Il est probable qu'il s'agisse ici d'un des tous premiers exemples de sépulture dans les églises de la vallée.

- **l'église Santa Catarina** : Filippino de Corsiano lui lègue en 1508 la valeur de 6 années de rente d'une vigne au lieu-dit « La Mortula ». Bastiano dudit lieu donne une couverture en 1510. Quant à Giovanni de la Saldaccia, il laisse en 1557 « *una lira a Santa Chatalina di Sischo quando vi si facessi lagoro* » (voir illustration n°1).

Citons aussi :

- **les confréries** : l'existence d'une confrérie Santa Croce est attestée dès 1508 puisque Filippino de Corsiano lui laisse un baril de vin, dans son testament du 23 juin. La situation est la même en 1510 avec Piero de Corsiano qui lègue un « *cerone* » à Santa Croce di Sisco.

Le testament de Giudicello de Balba, daté du 19 mai 1535, vient préciser les choses. Il y prévoit le don de 6 « *zucche* » de moult à Santa Croce di Santo Martino et 3 à Santa Croce di Santo Sisto.

Une deuxième confrérie a donc été créée entre 1510 et 1535 et gageons qu'il doit s'agir de celle de San Sisto, église de moindre importance par rapport à San Martino qui était visiblement doté d'une confrérie laïque dès 1510. Aucun élément ne vient par contre spécifier l'existence d'un oratoire propre aux deux confréries en ces premières décennies du XVIème siècle.

Le testament du sicilien Nicolo di Mezana, curé de San Sisto, précise même que chaque homme de la confrérie de cette église lui devait 2 sous en 1547 (valeur d'une cotisation ou taxe pour travaux ?). Il dévoile aussi l'existence d'une autre confrérie sise dans cette église, féminine cette fois, puisqu'il s'agit de la « *compagnia di la Vergine Maria* » dont chacune des membres lui est également redevable de 2 sous.

- **Santa Chiarascia** : on trouve deux mentions<sup>7</sup> pour cette chapelle. Tout d'abord, en 1515, la requête de Salvatore q Francesco de Corsiano pour des vignes qu'il veut vendre au lieu-dit « *lo chioso e piano dilla ventascha* » confinant « *di sopra con le chiodende di Santa Chiarascia e da mezo die ne confina un pezzo con lo vado* ».

Puis en 1522, la vente par Natalino q Gueruccio de Ficaggie à Retale q Giovanni de Tegie d'une maison mitoyenne à une autre au lieu-dit « *Santa Chiarascia* ». L'existence de constructions non loin de la chapelle suggère l'idée d'un lieu habité. Où se situait-il ?

- **Santa Maria Maddalena** : la chapelle est attestée dès 1510, lorsqu'elle reçoit en legs « *sei pagie di frondette* » de Bastiano de Corsiano. En 1529 une vente de terres a lieu entre Adomino q Giovanni de Poggio et Retale de Tegie au lieu-dit « *Santa Maria Maddalena* »<sup>8</sup>.

- **San Bernardino** : signalée dès 1530 dans une vente de terres : « *lo chioso chiamato all'olive da Santo Bernardino verso Turezza* »<sup>9</sup>.

- **San Rocco** : également citée dans une vente de terres au lieu-dit « *San Rocco* » en 1530<sup>10</sup>.

Nous n'avons par contre trouvé aucune mention pour la chapelle San Giovanni Battista près de la marine, ni pour San Giacomo de Balba, édifices pourtant réputés de fondation ancienne.

<sup>7</sup> folios 8 v et 17 v.

<sup>8</sup> folios 27 v et 31 v.

<sup>9</sup> folio 70 v.

<sup>10</sup> folio 72 r





## Economie et vie communautaire

Les mentions permettant de se faire une idée de l'économie de la vallée durant cette période sont bien rares. On ne rencontre aucune description ayant trait à l'activité maritime. Les rares éléments sur l'agriculture n'apportent guère de nouveautés : vigne et olivier couvrent le territoire. Le châtaignier semble néanmoins être assez présent.

Plus instructives sont les indications ayant trait à l'organisation communautaire de cette agriculture. Le système des « prese », portions de territoire réservées aux plantations céréalières, est attesté à maintes reprises.

Il ne s'agit pas ici d'une structuration impliquant la communauté villageoise dans son ensemble. Le dispositif mis en place privilégie le travail collectif des terres au niveau de chaque hameau qui dispose de sa propre « presa »<sup>11</sup>.

Les trois plus anciennes mentions (1510) sont les « prese orzalinche, belbinche et corbarese », c'est à dire appartenant aux habitants de l'Orzale, de Belba et, plus étonnant, de Pietracorbara qui possédaient ainsi une petite partie du territoire de Sisco. Ces trois « prese » étaient limitrophes et toutes situées au lieu-dit « lo pogiale a l'olivi in la valle di Sisco », bloquées à l'ouest par le ruisseau, au sud par le sentier qui rejoint Torezza et regardant San Sisto à l'est.

Les habitants du hameau de Poragia disposaient en commun du « chioso porachiaccio a lo campo alloro » (1508), ceux de Ficagie de la « presa ficarese a lo Pastinello », au-dessus de Torezza (1556).

Les activités purement commerciales sont quasi-inexistantes dans les actes des trois notaires. Tout juste voit-on quelques marchands de Brando comme Pietro q Mannone de Castello ou Lucchetto de Musuleo venir récupérer quelques créances qu'ils ont en Sisco, provenant vraisemblablement d'un négoce en blé<sup>12</sup>.

## Les Gentile

Les Seigneurs feudataires ne sont pas absents des fragments notariaux. On distingue trois branches différentes :

- la première est installée à Erbalunga
- la seconde à Castello
- une ramification inattendue est signalée à Poretto.

Un des aspects évoquant la présence seigneuriale est la possession des terres. Le 18 mai 1518, le « Spettabile Domino Giovanni di Brando Gentile »<sup>13</sup> vend à Cinetto et Chiandabe de Belba « due lenze di bosco o vero machia in lo chioso a la cascachiola », marine de Sisco. Les propriétaires adjacents sont un autre Giovanni Gentile (« Messer Giovanni di Brando Gentile ») ainsi que Renuccio Gentile<sup>14</sup>. Une semaine plus tard, ce dernier cède sa part de terres confinant d'une part avec un autre Seigneur, Vincentello, et de l'autre « con la rena et con la via che passa verso la foce »; le 15 juillet, autre vente au même lieu qui mentionne un autre propriétaire « Polo di Brando Gentile »<sup>15</sup>.

Une autre possession seigneuriale d'importance se situe plus haut dans la vallée, précisément sous le village de Tegie. Le 27 juillet 1516, Angioletto q Antone de la Monacaglia vend en effet à Francesco q Donetto de Torezza (voir illustration n°3), 9 pieds d'oliviers « de socto la villa de le tegie de lo dicto loco di Sisco **infra l'olive de la corte cum lo segno salamonese nanto dicte holive et simile una croce nanto confina dicte holive cum li magnifici domini e potenti signori di lo castello de brando o vero come meglio si trovassino li sui segni** »<sup>16</sup>.

Cette mention est remarquable à plus d'un titre. Elle nous précise que les Seigneurs de Brando, qualifiés en outre ici de « potenti », possédaient des oliviers qu'ils font marquer d'une croix et du sceau de Salomon.

Le signe de la croix est connu de tous. Le sceau de Salomon, hexagramme formé de deux triangles équilatéraux, communément appelé « étoile de David », aurait été donné à Salomon par l'ange Raphaël et permettait

<sup>11</sup> Sur le sujet, cf folios 1 r, 1 v, 2 r, 22 r, 38 v.

<sup>12</sup> folio 6 v.

<sup>13</sup> La formulation habituelle dans les actes où apparaissent les seigneurs fait figurer leur nom après l'indication de leur origine. On a est ainsi : « lo Spettabile Domino X di Brando Gentile » ou « lo Spettabile Domino Y di Erbalunga Gentile ».

<sup>14</sup> Notons au passage que la limite bordant ces terres vers le nord est « la via che desende a le cippate ».

<sup>15</sup> Toutes ces ventes aux folios 10 r, 10 v, 11 v, 12 v. A noter la présence, parmi les témoins de ce dernier acte, du « Spettabile Domino Renuccio da la Rocha commorante a Brando ». Il s'agit sans doute d'un homonyme du fameux Renuccio della Rocca, tué en 1511.

<sup>16</sup> folio 33 r.

d'asservir les démons. Citons également le jugement de Salomon dont la représentation symbolique était souvent proposé, dans l'Occident médiéval, en exemple aux juges.

Il est utile de revenir ici sur le lieu où se situent les oliviers. La formulation utilisée par le notaire nous laisse dubitatif. On s'attendrait, comme dans tous les autres actes qu'il rédigea, à voir spécifier la situation géographique des neuf oliviers vendus par l'utilisation de l'expression « *in luogo nominato* » ou « *in luogo detto la corte* ». Ce n'est pas le cas. Les neuf pieds sont situés « *infra l'olive de la corte* » comme si le notaire désignait ici le propriétaire des oliviers environnants ou en précisait la fonction. S'agit-il alors d'une ancienne cour de justice médiévale ?

Nous laisserons aux personnes compétentes le soin de trancher mais nul doute que cette mention fera dans l'avenir l'objet d'une analyse plus fine.

Les Gentile sont également présents dans l'administration de leurs fiefs et la gestion de leurs vassaux :

- le « *Spettabile Domino Giovanni Gentile d'Erbalunga* » est ainsi un des curateurs testamentaires désignés en 1508 par Filippino de Corsiano. Renuccio Gentile un de ceux de Pietro de Corsiano en 1510. Giovanni de la Saldaccia fera de même dans son testament de 1557 : le premier des trois curateurs est cité par la cour et vague mention : « *lo Signore* »<sup>17</sup>.

- le noble Francesco Gentile approuve en 1522 la nomination d'arbitres dans le différent opposant Palmisciano q Ricovarino de Belba à sa mère et ses soeurs<sup>18</sup>.

- la vente d'un terrain situé sur le territoire de Sisco entre Galiotto q Giglucolo di lo Pogio et Gostantino de la Petrapiana se fait en 1525 « *a lo castello in Brando* », en présence des Seigneurs Giovanni et Vincentello<sup>19</sup>.

Le 25 août 1537, « *lo Domino Alfonso de li Gentili de Erbalonga de Brando* », curateur des héritiers du feu Seigneur Filippo Maria Gentile dudit lieu, reçoit en leur nom le serment de Giovanni de Simone de Turezza et de sa mère Marsilia (voir illustration n°4)<sup>20</sup>. Ils promettent « *di esserli sempre suo vassalo et pagarli hogni anno taglia et giornate et ogni di de affitti* », tout en s'engageant à maintenir le feu vivant : « *che quando detto Johanni volessi tornar in altro loco et abandonar la casa lo detto Johanni promette fermamente di far star sempre acceso lo focho unde esso habita a lo presente di modo tale che detti heredi non mancharano li sui affitti per nixuno tempo* ».

Cet attachement à la vie de chaque feu est un élément qui apparaît régulièrement au fil des actes. Lors du contrat de mariage liant Valentino de Barisioni à Antolina q Paoletto de Belba (1512), obligation est faite au futur époux de s'installer à Belba et d'y maintenir le feu de son beau-père décédé, en échanges de ses biens<sup>21</sup>.

Elle est également une condition d'héritage. Michele q Rionchello de Partine habitant Ficaggie précise en 1545 que son neveu Piermichele de Belba pourra hériter à condition que « *debia tornar a star in casa di lo detto testatore e mantenere acceso lo focho* »<sup>22</sup>. Frate Bonaventura q Giovanni de la Saldaccia oblige de même son frère aîné Iovanferro à revenir à la maison pour obtenir sa part des biens familiaux : « *che si iovanferro tornassi in chasa a la saldaccia et reger lo focho che lo dicto iovanferro abia tanto de li sui beni quanto li altri sui fratelli* » (1557)<sup>23</sup>.

Le feu abandonné redevient en effet la possession du seigneur. « *Giovanni de li Gentili* » de Castello, saisit ainsi en juin 1547 la maison de son vassal Palermo de Corsiano dont le feu s'est éteint (et qui ne réglait pas les taxes auxquelles il était tenu). La maison est alors revendue à Valentino q Giacometto pour 10 écus d'or<sup>24</sup>.

<sup>17</sup> folios 23 v, 2 v et 42 v.

<sup>18</sup> folio 18 r.

<sup>19</sup> folio 19 v.

<sup>20</sup> folio 60 r

<sup>21</sup> folio 4 r

<sup>22</sup> folio 64 v.

<sup>23</sup> folio 43 r.

<sup>24</sup> folio 60 v.



Les actes des notaires contiennent aussi trois actes de franchise<sup>25</sup>. Précisons que ces franchises sont partielles car les vassaux ne sont exemptés, dans les trois cas, que du paiement de la taille, des journées et autres obligations monétaires. Il ne s'agit en aucun cas ici d'une libération des devoirs plus militaire « *d'osta e cavalcata* », que les feudataires, prudents, se réservaient encore.

La première, en date du 6 août 1509 est une franchise que l'on pourrait qualifier de « conditionnelle ». Le Seigneur Vincente Gentile de Poretto di Brando, ayant visiblement hérité ou acheté des parts de vassaux au « *Spettabile Domino Geronimo di Canari Gentile* », accorde une franchise de taille à Salvetto et Giacometto de Torezza, à la condition que le nombre de feux augmente à Sisco et Pietracorbara.

La seconde est concédée le 5 juillet 1531 par un certain Piero Gentile et Vincente son fils (petit-fils du premier ?), tous de Poretto. Les bénéficiaires en son Contacchino q Stolfo de Torezza, et ses fils Danese (le notaire déjà cité) et Lunisciano.

Evoquons enfin plus en détail la troisième et dernière franchise, en date du 28 mai 1539. Le précédent Vincente est ici accompagné de son fils, le jeune Raffè, qui sera pendant les guerres de Sampiero le célèbre héros que l'on connaît. Les vassaux sont les frères Giuliano et Mariano q Giodato de Torezza auxquels on accorde une franchise totale de taille, journées et autres « *affitti* » à l'exception donc du service d'ost qu'ils doivent toujours à leurs seigneurs, lorsque ce dernier lèvera plus de 10 hommes pour ses besoins : « *riservato osta e cavalcata cio s'intendi quando dicti Domini Vincente e Raffè e sui heredi avessino bisogno d'andar in osta o vero cavalcata che bisognassi in sua compagnia piu de dece homini li dicti Giuliano e Mariano e sue heredi siano obligati de accompagnarli e seguirli unde fusse e sara di bisogno* ».

Les frères se déclarent aussi les fidèles sujets et vassaux de Vincente et Raffè, leur promettant fidélité et obéissance : « *riservano li prefati Domini Vincente e Raffè in se lo dominio cio este che dicti Giuliano et Mariano li debiano dar hobidientia et esser fideli vassalli e star a lo suo foro e comando per ogni cascione et causa che accadessi* ».

Comme on aura pu le voir, ces trois franchises traduisent la volonté des Seigneurs Gentile de dégrèver une partie de leurs vassaux de leurs contributions monétaires, tout en conservant l'intégralité de leurs prérogatives militaires et politiques.

Nous terminerons ce paragraphe consacré aux feudataires en signalant le contrat de mariage de donna Sulanda avec le Seigneur Carlo Gentile fils du feu Filippo Maria, déjà cité, tous d'Erbalunga<sup>26</sup>.

La jeune fille fut promise le 21 juin 1551, par sa mère, Imperatrice veuve de Giovan Paolo d'Erbalunga, et quelques uns de ses plus proches parents, parmi lesquels figurent les Seigneurs Tullio et Carlone Gentili. La dot assignée consista en l'ensemble des biens meubles et immeubles de son défunt père, à l'exclusion d'une maison sise à Terranova de Bastia, estimée à la belle somme de 350 livres.

#### Une colonie corse en terre ferme : l'émigration des « *sischesi* » à Populonia à la fin du Moyen-Age

Certains éléments de l'histoire de nos villages n'ont pas encore reçu l'éclairage qu'ils méritent. Tel est le cas des relations entre la Corse et les Maremmes à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Nous présenterons ici quelques données ayant trait à un des faits encore trop méconnus de cette période.

A quelques kilomètres de Piombino, face à l'île d'Elbe, se trouve Populonia, gros bourg d'origine étrusque dont l'histoire est intimement liée à celle de la vallée de Sisco.

Le passionnant catalogue de l'exposition « *Fra Piombino, Maremma e Corsica, storia di uomini e paesi* », parue lors de la présentation de cette dernière à Bastia au printemps dernier, nous dit en effet sur ce sujet<sup>27</sup> : « *La Rocca di Populonia fu ripopolata, nel 1480-85, da famiglie proveniente soprattutto da Sisco, chiamate da Jacopo IV d'Appiano* », seigneur du lieu.

<sup>25</sup> folios 23 r, 36 r et 56 r.

<sup>26</sup> folio 67 r.

<sup>27</sup> page 14, catalogue publié par le « *Comune di Piombino, l'Archivio storico della città di Piombino* » et le Conseil Général de la Haute-Corse.



On retrouve en effet les traces de cette importante émigration dans les registres de nos trois notaires, en particulier chez le plus ancien d'entre eux, Geronimo<sup>28</sup>. Nous citerons ces actes par ordre chronologique :

- 19 août 1508 : requête de Salvadore q Cerbone de Poraggia habitant Populonia à propos de la vente d'un terrain
- 25 septembre 1509 : donation de Ricovaro q Pellegrino de Sisco habitant Populonia à Ughetto de Corsiano (un quart de moulin)
- 1er octobre 1509 : vente du même Ricovaro à Mariano q Sozzone de Lapidina de Petracorbara, ce dernier habitant aussi Populonia.
- 13 janvier 1510 : échange entre Giorgio q Martinetto de Molino et son oncle Andrea habitant Populonia. Ce dernier donne à son neveu quelques terres à Sisco, Giorgio donne à son oncle les biens qu'il possède à Populonia (vraisemblablement acquis par son père Martinetto) : « *case, vigne, massariccie e tereni che elli ano e avere podessino in la terra e loco di Populonia* ».
- 15 mai 1511 : attestation sur la donation d'un terrain à Biascio de Partine par le susdit Ricovaro q Pellegrino de Poraggia, « *abitante in la terra e loco di Populonia* »
- 6 mars 1519 : donation de Biancone de Poggio habitant Populonia à Bertolo de Chioso et Retale de Tegie de tous ses biens à Sisco (à l'exception de sa maison de Poggio).
- 23 février 1520 : requête de Andrea de Torezza habitant Populonia désirant vendre ses biens à Sisco à ses parents de la Saldaccia.
- 8 janvier 1521 : donation par Giacomo q Divico de Populonia, au nom de sa femme Bianchina, à Nicroso de Belba. Giacomo représente sa femme par procuration du notaire Ricovaro de Populonia (est-ce le Ricovaro de Poraggia signalé en 1511 ?)
- 20 janvier 1521 : vente du même Giacomo, encore au nom de sa femme Bianchina fille du feu Michele de Corsiano habitant Populonia, à Giacometto de Corsiano
- même date : vente de Giovanni q Andrea et Filippo q Giorgio tous de Corsiano habitant Populonia au même Giacometto.
- 17 janvier 1522 : vente de Pierantone q Pasqualino de Poraggia « *a lo presente abitante in la terra e loco de Populonia in la Signoria di Plombino* » à Benedetto de Poraggia
- 9 novembre 1522 : donation de Adornino fils de Bonello de Corsiano habitant Populonia à Giacometto et Climente de Corsiano
- 20 août 1531 : rappel d'un échange entre Giovanni q Matteo de Lapidina de Pietracorbara d'une part, Giglio et Giovan Battista q Calametto de Tegie habitant Populonia de l'autre. Ces derniers donnent au premier quelques terres à Sisco en échange de quoi Giovanni leur cède ses biens à Populonia (ce qui prouve que lui ou son père y avaient séjourné). Cet acte (voir illustration n°5) est remarquable car il décrit les biens cédés à Populonia. Il s'agit de : « *la meditai di tre sacchate di terra in loco nominato a la fuciarella et cum uno horto confina detta terra de sotto cum la marina et da tramontana cum le terre de Santo Cervone<sup>29</sup> et di sopra cum le terre di Santo Francesco et da sciloccho cum lacqua di la fuciarella o vero come meglio confinata fussi et lo detto orto confina da tramontana cum le heredi di quondam gueruccio e da sciloccho cum Isaia o vero como meglio confinato fussi ancho dice li dede la sua parte in la citai confina da tramontana cum le volte de Sancto Ambroxio et da sciloccho cum le mure de la citai o vero como meglio confinata fussi* ».
- 31 octobre 1547 : vente par donna Luciana q Franceschino de Corsiano habitant Populonia à Gelormino de Ficaggie.

A ces actes, s'ajoute l'échange effectué le 2 janvier 1519 par Antonio q Rosso de Torezza avec son frère Bostoro, « *abitante a Marciana* », île d'Elbe. Antonio cède à Bostoro tous ses biens sis à Marciana, Bostoro laisse à Antonio tous ses biens de Sisco.

L'émigration de ces « *sischesi* » à Populonia est donc un phénomène de masse. Elle est aussi réversible puisque l'on voit une partie des personnes retourner définitivement en Corse alors que d'autres, parfois dans la même famille, demeurent à Populonia en abandonnant tous leurs biens dans l'île.

Si nous récapitulons les individus attestés dans ces actes, nous obtenons la liste suivante<sup>30</sup> :

<sup>28</sup> Sur l'émigration à Populonia, voir les actes aux folios 3 r, 4 r, 4 v, 12 r, 13 v, 14 r x 2, 15 r, 16 r, 16 v, 22 r, 24 r, 24 v, 26 v, 63 r, 71 v. Le catalogue cite (p. 36) quelques exemples de personnes de Sisco installées à Populonia, provenant de documents conservés à l'Archivio di Stato di Firenze.

<sup>29</sup> Il s'agit des terres de l'importante nécropole étrusque de San Cerbone, située sur le littoral de la commune.

<sup>30</sup> Il faut ajouter à cette liste les actes cités dans le Catalogue, à la page 36 (actes provenant de l'Archivio di Stato di Milano). Ils mentionnent eux aussi des ventes de terres.

### Corsiano

- Franceschino et sa fille Luciana
- Michele et sa fille Bianchina épouse de Giacomo de Populonia
- Giovanni q Andrea
- Filippo q Giorgio
- Adornino fils de Bonello

### lo Molino

- Giorgio q Martinetto et son oncle Andrea

### lo Poggio

- Biancone

### Poraggia

- Salvatore q Cerbone
- Ricovaro q Pellegrino
- Pierantone q Pasqualino

### le Tegie

- Giglio et Giovan Battista q Calametto

### Torezza

- Antonio q Rosso avec son frère Bostoro
- Andrea

### Lapidina de Petracorbara

- Mariano q Sozzone
- Giovanni q Matteo

Les fondements de cette émigration ne sont pas établis avec certitude. Trois facteurs au moins peuvent être retenus<sup>31</sup> :

- L'inféodation de la seigneurie d'Erbalunga à Gherardo di Montamagno, frère de Iacopo IV d'Appiano, Seigneur de Piombino. Le même catalogue d'exposition consacre un petit chapitre à ce sujet, intitulé « *Gli Appiani feudatari di Erbalunga in Corsica* »<sup>32</sup>. On peut y lire : « *il duca di Milano nel 1477 aveva coinvolto anche gli Appiani nella strategia per il controllo dei porti corsi, investendo della signoria di Erbalunga lo stesso Gherardo di Montamagno (...)* » Et de citer un document<sup>33</sup> conservé à l'Archivio di Stato di Milano, où Gherardo est cité comme Seigneur non seulement d'Erbalunga mais aussi de la moitié de Sisco et Pietracorbara. La situation ne dura que deux années : « *Il feudo di Erbalunga e di Brando resto agli Appiani per due anni, dopodichè il duca di Milano conferì la signoria ad altri* ».

Les contacts établis par Gherardo di Montamagno qui aurait donc régné sur la seigneurie de 1477 à 1479, mais qui demeura en Corse pour une campagne de reconquête militaire jusqu'en 1483, auraient-ils permis de créer des liens suffisants pour inciter les habitants de Sisco -et Pietracorbara- à repeupler le site de Populonia ?

- L'opposition à la puissance génoise qui renaît notamment à partir de 1483 aurait incité nombre de corses à quitter l'île, face au comportement sanguinaire du *Banco di San Giorgio*.

On lit encore dans le catalogue d'exposition : « *dopo governarono (i genovesi) la detta isola con tanta crudeltà e tal governo che li abitanti di detta isola furono costretti abandonar il paese e massime quelli che habitavano le montagne. Li popoli partiti da detta isola edificarono appresso Piombino una città disfatta del signor di Piombino (...) Fra il 1490 e 1494 i ribelli, al seguito di Tommasino Camopofregoso che tramava da Piombino, dovevano essere così numerosi che i protettori del Banco di S. Giorgio, per impedire a questi e a altri stanziati in Sardegna, a Roma e a Napoli la possibilità di sbarco in Corsica, armarono alcuni brigantini che incrociavano fra vari porti dell'isola. Molti fuorusciti cercavano di rientrare : nel 1497 un lembo capitano da*

<sup>31</sup> Sur la période, cf Michel Vergé-Franceschi, Histoire de Corse, Tome I, page 131 à 140, Editions du Felin, Juin 1996.

<sup>32</sup> « *Fra Piombino, Maremma...* », op. cit. p 21

<sup>33</sup> ibidem, p. 31



*Giacometto di Nicolo da Sisco dimorante in Populonia fu catturato nei pressi di Bastia perche sospettato di aver trasportato banditi anziché merci ».*

- un aspect qui ne nous semble pas à ignorer est l'importance de l'exploitation du fer dans la vallée de Sisco. Or, ce minerai provient en quasi-totalité de l'île d'Elbe voisine -ce qui pourrait expliquer la présence de Bostoro de Torezza à Marciana dès 1519- mais aussi de Populonia qui détenait une partie des droits d'exploitation du fer et en faisait grand commerce. Ce fait prend aussi un autre relief si l'on regarde de plus près la répartition géographique des émigrés de la vallée de Sisco. Les données fragmentaires dont nous disposons prouvent à l'évidence que l'émigration touche pour l'essentiel les villages de la moitié inférieure, voire du bas de la vallée : Corsiano, Poraggia, Moline... c'est à dire ceux situés près des forges de la « *ferrera* ». A l'inverse, les foyers importants de population que sont Belba, Barisioni et Pietrapiana ne nous fournissent pas d'exemples. L'importance du travail du fer pourrait se révéler déterminante car elle expliquerait pourquoi ce phénomène migratoire toucha particulièrement Sisco et si peu les vallées environnantes.

Tous ces éléments sont bien sûr à compléter d'autant qu'il reste encore bien des questions. Quelles ont été les conditions de départ des émigrants ? S'est-il fait en une ou plusieurs étapes ou s'agit-il d'un phénomène continu ? Quelles étaient les activités des nouveaux colons corses à Populonia ? Gageons que l'émigration des « *sischesi* » à Populonia n'a pas fini de nous étonner.

### L'intrusion barbaresque

Le phénomène bien connu des incursions barbaresques sur nos côtes est illustré à trois reprises dans les actes étudiés<sup>34</sup>.

La plus ancienne mention remonte au 17 avril 1533. « *Lo Venerabile Prete Luciano q Simone de la Casabiancha* » déclare devant le notaire avoir été prisonnier deux ans auparavant sur les fustes des « turcs » et y avoir recueilli les dernières dispositions du feu Mariano di lo Molino di Sisco, également captif : « *declarando che fu dui anni a lo mese di decembre proximo passato che ello era in nanto le fuste de turchi et essendo in januti in nanto dicte fuste vi era quondam Mariano di lo molino di Sischo lo quale era malato dice lo confesso e confessato che lo hebe esso fu electo da lo dicto quondam Mariano per fatior de carta sive testamento* ». Notons au passage que cet acte fut dressé à Santa Catarina de Sisco.

Le 18 janvier 1545, Michele q Rionchello de Partine habitant Ficaggie précise, dans son testament, que sa fille « *donna Fiorenza* » hériterait de tous ses biens à condition qu'elle rentre à Sisco, étant aux mains des infidèles : « *la quale este in mano de infideli cioe quando tornassi* ».

Citons enfin l'acte de désignation des gardiens de la tour de la Casagiola, en date du 21 octobre 1548 (illustration n°6).

La communauté de Sisco, en présence de deux « *confalonieri* » représentant d'une part le « *Magnifico Domino Melchiorre Gentile* » et, de l'autre, les « *Magnifici Signori de Erbalonga* », mit aux enchères les deux places de gardiens de la tour. Le procédé est relativement inhabituel dans le corpus d'ensemble des modes de désignation à cette fonction. Toujours est-il que Piricco et Giovan Matteo, tous deux de Moline, obtinrent la garde de l'édifice. Ils s'engageaient à assurer la surveillance (un le jour, deux la nuit), « *da una punta a l'altra cioe di quanto si po videre di nanto dicta torra* », à prévenir le village en cas d'incursion....

Tels sont quelques uns des éléments qu'il nous a paru bon de retenir dans les 128 actes de ces trois notaires de Sisco.

Jean-Christophe Liccia

<sup>34</sup> folios 63 v, 64 v, 73 r.



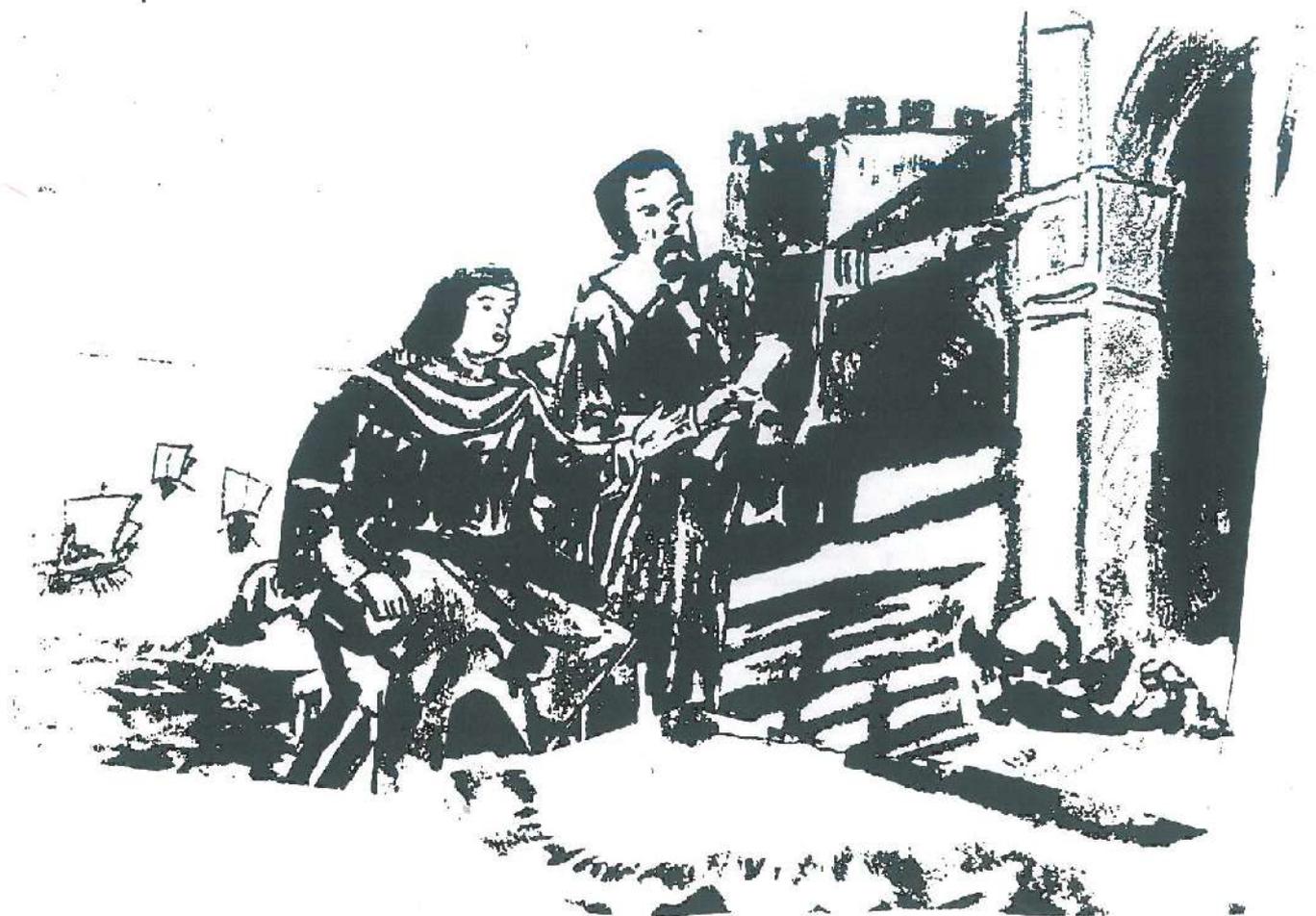
## L A SEIGNEURIE DA MARE DU CAP CORSE

En octobre 1520, s'éteignait au château de San Colombano qui domine Rogliano, âgé de plus de 70 ans, Giacomo Da Mare, seigneur du Cap Corse et chevalier du Duc de Milan. Sa seigneurie comprenait les villages de Rogliano, Tomino, Ersa, Cagnano, Meria, Barrettali, Pino, Centuri, Morsiglia, Luri (l'île de Capraia avait été confisquée en 1505 par l'Office de Saint Georges).

Le 28 janvier 1588, le sénateur Stefano de Mari présente une requête devant le Sénat de Gênes pour obtenir la seigneurie de Barbara Da Mare, arrière petite fille de Giacomo, en prétextant que le fief de San Colombano ne pouvait être transmis qu'en lignée masculine. Les descendants de Stefano de Mari, soutenus par la branche illégitime des de Mari de Luri, intentèrent aussi au XVIIème siècle des procès aux héritiers de Giorgetta da Mare-Negroni pour la même raison.

Ces divers procès, toujours gagnés par les héritiers de Giacomo da Mare, ont permis d'établir sur pièces une généalogie des descendants d'Ansaldo da Mare, fondateur de la seigneurie de San Colombano. Cette généalogie que nous publions se recoupe avec les renseignements des « Miscellana Poch » de la Biblioteca Civica Berio de Gênes (synthèse faite au début du XXème siècle d'actes notariés génois du Moyen-Age).

Jean-François Ciavaldini de Negroni





## QUELQUES NOMS DE CAP CORSINS AU XV<sup>ème</sup> SIECLE

La lecture d'un acte de 1441 relatif à S. Nicolao de Tomino dans les archives de la chartreuse de Calci (héritière du patrimoine de l'abbaye médiévale de la Gorgone) m'a incitée à faire connaître ici les folios voisins existant dans ce même registre du notaire pisan Francesco<sup>1</sup>, parce que l'on peut y lire les noms de quelques habitants de Centuri, Pino et de Rogliano ; il s'agit de débiteurs de la chartreuse dont le responsable réclame ses fermages et un certain Mactheus, fils de feu « Domini Niccolosini, de porto Cinturi » intervient dans l'affaire. Il paiera les 23 florins dûs pour Oliverio, fils de feu « Antonii Tumucci » d'Origliano (Rogliano), jadis procureur du monastère de l'île, Pacchino fils de feu « Pieri de Appino » (Pino ?), Marianus fils de feu « Bienvetiuti (?) de Cinturi », Justinus fils de feu « Simonis de Cinturi », Bartalus fils de feu « Man(n)uccii de Appino », Antonectus fils de feu « Pieri Villelli de Appino ». L'acte est passé à Pise le 25 juin 1440 ou 1441 ? (A. JX MccccXLI).

Le texte de cet acte est assez difficile à lire ; de style ampoulé, il comporte des répétitions constantes. Mais il a le mérite de nous faire connaître les noms de Cap corsins de ce temps là. On regrette de n'avoir pas pu, aussi, connaître le nom des terres qu'ils cultivaient et pour lesquelles ils devaient acquitter un fermage (peut-être pour les parcelles attachées à Santa Maria et Santa Margherita de Pino, qui appartenait à la Chartreuse ?).

Procuratorem Car  
tusie i(n) In

Mactheus oli(m) d(omin) ij Niccolosini de porto Cinturi Insule Corsice  
Ad Inter(r)rogationem d. pnj

Alexij oli(m) Nigrellassi d.

sula Corsice  
facetur se  
debitorem pro  
creditibus exactis  
nomine d. i  
Monasterij  
flore...23

Scto Antonino d. te Insule Corsice monaci atq(ue) S(i)nd(i)ci et p(ro)cu(rato)ris  
Monasterij s(an)cto(rum) Marie Virginis Johan(n)is Evangeliste vall(is)  
gratiose d. Calci (et) Gorgonij martiris d. Insula Gorgone  
pisan(e) d(i)oc(esis) ut d. suo Sind(i)catu et p(ro)cura co(n)stat p(er) cartam  
rogata(m) et scripta(m) a me Francisco no(ar)o s. to. A JX MCCCCXLI  
Indictio(ne) t(er)tia more pisan(a) de vigesimo q(ui)nto Junij ul alio data  
age(n)tis et Iter(r)oga(n)tis (et) no(m)i(n)e d. ti mon(aster)ij et ei(us) co(n)ventus fuit (con)fissus i(n) veritate se  
solve(re) (et) dare d(e)bere (et) testare solve(re) s.to monasterio flor. virgi(n)titres  
aurj ad ro (em) libr(e) quatuor monete florentin(e) p(ro) quolib(u)s floreno  
(et) sol. septuagi(n)ta unu(m) s.te monete d. ma ori suma(m) quos d. x (et)  
co(n)fissus fuit Ip(su)m Mactheu(m) p(ro)misisse dare (et) solve(re) s.te mon(ete)  
(et) s.(?) alij legiti(m)e p(er)sone p(ro) recipie(n)ti p(ro) Oliverio oli(m) Antonij  
Tumuccij d. Origliano d. te Insule Corsice oli(m) p(ro)cu(rato)re d. ti  
mon(aster)ij i(n) d. ta Insula Corsice et d(e)bitore d. ti mon(aster)ij p(ro) d(ict)ijs reb(u)s  
(et) alijs p(er) dictu(m) Oliverium p(ro) dito mon. h. itis p(re)ceptis (et) exactis accr  
tis d(e)bitorib(u)s d. ti mon. ij i(n) d. ta Insula Corsice Renu(n)tiando Ex  
ceptio(n)i pred. te p(ro)missio(n)is p(er) eu(m) no(n) sit facte qua(m) p(ro)misit no(n) oppo  
nere (et) Ad pena(m) dupli(care) pred. te flor (et) d. .orum. p(ro)titatis stip(ulare)  
p(ro)missa Quos q. d. flor. vigi(n)titres aurj ad s. tam ro. .em d. tos sol. sep  
tuagi(n)ta unu(m) s. te monete s. tus Maactheus Excerta s. . . . a (et) no(n) p(er)  
er(r)orem p(er) soll. stip. que(r)it et p(ro)misit s. to d. pno Alexio age(n)ti stipula(n)ti  
(et) recipie(n)ti vice (et) no(m)i(n)e d. ti mon. ij et ei(us) co(n)ventus dare et solvere (et) pisis Luce flore(n)  
tie Senis Janue Saone Corsice (et) i(n) om(n)i loco d. te Insule plu(m)bino  
et i(n) om(n)i p(ar)te mu(n)di ubi re(ce)ptus fu(er)it hoc mo. . . ds Hic An(n)um unus  
(et) mo(n)ses duos p(ro)x(imos) venturos flor. dare ad s. tam ro. .en d. s. ta(m) suma(m) (et)  
totu(m) residuu(m) d. ti d(e)biti Infra terminu(m) s. tum . . ds quartam p(ar)tem  
d. ti residui d. ti d(e)biti p(ro) quolib(u)s . . do p(er) cu(m) fi. d. d. corsica pisas  
Et sic i(n) quatuor . . adis p(er) cu(m) fied. s infra s. tus te(r)minu(s) d. Corsica  
pisas p(ro) quolib(u)s . . ado quarta(m) p(ar)te(m) d. ti residui (et) . . p(ro)misit solvere  
sin(e) briga molestia (et) . . Ad pena(m) dupli s. te flor (et) dictorum ? . p(re)titatis  
stip. p(ro)missa Et. . (et) d. spendu(m) totu(m) (et) . . se suos . . h(e)r(e)d(e)s et

datu(m)  
d'e)bitum  
totu(m) infra  
te(r)minu(m)  
s. tus etia(m)  
fid. ta iu. da  
no(n) fece rit

<sup>1</sup> Cf. Carratori (L.) Inventario dell'archivio della Certosa di Calci, Pisa 1990, P. 30. « Le cc. 26v-28r contengono le collazioni della pieve di S. Nicola di Tomino e della chiesa di S. Maria di Capocorso in diocesi di Mariana (aprile 1437) ». En fait, c'est 1440. (Je remercie M. le Prof. S.-P.-P. Scalfati d'avoir bien voulu me faire communiquer ces documents).

Les actes relatifs à Tomino seront publiés ultérieurement dans le Cahier Corsica concernant S. Maria della Chiappella, à Rogliano

Les noms précités peuvent se lire aux folios 37 v<sup>o</sup>, 38 et 38 v<sup>o</sup> du registre.

bona o(mn)ia(et) ..Et Renu(n)tiavit beneficio forj Et Exceptio(n)i  
d.li mali .. d.ctio.i sin(e) cu(m) ul. ex i(n) iustatie obturpe(re) c.(ans ?) am i(n) factu(m) actio(n)i  
rei no(n) fit geste a.l.e fuisse d. ctu(m) recitatu(m) p. scriptu(m) et  
om(n)j alijs Jurj (et) .. Ad hoc Pacchinus oli(m) Pierj d. Ap  
pino s.te Insule Corsice p(ro) libr(is) vigi(n)ti monete s.te t.m  
d. s.ta(m) suma(m) Marianus oli(m) Benvetiutj d. Cinturj  
d.te Insule Corsice p(ro) alijs libr(is) vigi(n)ti s.te monete  
d. s.ta suma Justinus oli(m) Simonis d. Cinturj pre  
d.cto p(ro) alijs libr(is) vigi(n)ti s.te monete d.s.ta(m) suma(m) Bar  
talus oli(m) Manuccij (?) d. Appino s.to p(ro) alijs libr(is) vigi(n)ti  
s.te monete d.s.ta(m) suma(m) Et Antonectus oli(m) Pierj  
villelli d. Appino pred.to p(ro) libr(is) Quind(e)ci(m) (et) sol.  
und(e)ci(m) s.te monete d. s.ta(m) suma(m) p(ro) s.to d.(?) Mactheo fid.  
iu.edo et ei(us) p(re)sentib(us) (et) ma(n)da(n)te et etia(m) eo(rum) (et) cui(us) q. eo(rum)  
no(m)ib(us) p(ro)prijs pri(n)cipal(is) i(n) solid.iud.s q(uo)lib(us) eo(rum) p(ro) suma  
iuxta s. notata (et) scripta Ea o(mn)ia (et) sing(u)la sup.a s.to  
Mactheo que(s)ta (et) p(ro)missa sic se face(re) (et) obs(er)vare et  
fierj (et) obs.varj face(re) i(n) s.tis ter(r)is (et) locis (et) quolib(us) eo(rum)  
p(er) soll. stip(con)ueneru(n)t  
p(ro)mi..ut s.to d.pno Alexio age(n)ti stipula(n)ti (et) recipie(n)ti  
..t.. Ad similes s.tos termines (et) p.ona Et ad similes  
obligationem (et) renu(n)tiationem et tal. me (et) ..actu(m)  
pisis i(n) s.to loco p(re)sentib(us) Piero oli(m) Nocchi d. Luca  
tintore commora(n)te pisis i(n) cap. s.cte Cicilie m. Filippo  
oli(m) Luce Fossi d. Luca plastrario commora(n)te pisis i(n)  
cap. s.cti Laure(n)tij d. Fivolta et Andrea oli(m) Julianj d.  
s.cta Cruce plastrario d. cap.s.cto(rum) Gosme (et) dami  
anj testib(us) Ad h(oc) rogatis s.tis An(n)o (et) Ind de t(er)tio febr(ar)ij.

et sic s.ti pri(n)cipalis  
(et) fid. iussores (et)  
q(uo)lib(us)  
eo(rum) p(re)cipunt (et)...

Ord.

nand. cu(m) eo Expartent  
solutio ut absolutio (et)

... Et

p(ro) s.ti(s) pri(n)cipalis  
(et) fid.iu-  
ssores (et) q.lib(us) eo-  
(rum) i(n) d.tis  
terminis (et) quolib(us)  
ip(s)o(rum)  
i(n) a.na possi(n)t et  
possit i(n)

s.tis t(e)ris (et) locis (et) alibi

ubi .. loco(rum) ex bam.ri

capi (et)..(\*\*)Quibus

pri(n)cipalj (et) fid(elibus) iussoribus

p(re)sentibus nole(n)tibus (et) co(n)sintie(n)ti

b(us) p...pi Ego franciscus

not(ar)us s.tus ut ..pu..a (et)

cu...sub no(m)i(n)e Juram(en)ti

(et) ..

h p(ro) s.tis fid. iussoribus

(\*\*) No(n) obsta(n)tib(us) q.b(us) cu(m) .. bullectinis .. alius co(n)d.ctib(us) legib(us) statutis prim. legijs

exemptio(n)ib(us) (et) ..bus alijs i(n)

(con ?) trariu(m) ..d.tis sin(e) .....q. o(mn)ia s.ti pri(n)cipalis (et) fid. iussores p(ro)miseru(n)t (et) Juraveru(n)t ad  
s.cta d.. eva(n)gilia

sup. a.as tactis corporal.s scripturis cora(m) me (et) ..no(n) pe(re) nec fr...p(ro)d... .. allegare q.t pred.cta p(er)

cos p(ro)missa ut sup(ra)dicta su(n)t Et q(...b(us) o(mn)ib(us) ex nu(n)c p. Renu(n)tiaveru(n)t.

*Antoni  
Monasterii  
Maravigni florentinis*

Antoni de Insula Corsice monachi S. Mariae et parvis  
Monasterii S. Marie virginis Johannis Evangeliste vult  
gratiose d. Calci q. Gorgonii mactris de Insula Forgone  
p. p. d. d. ut d. suo Syndatu et parva constat p. certam  
constat et scripta d. m. Francisco note. d. d. l. l. M. c. xl  
indictione t. h. m. ore p. p. d. de. v. r. f. m. g. t. s. i. u. m. u. l. l. i. c. d. a. t. a.  
d. p. t. i. s. et interrogatis vice q. n. o. r. e. d. t. i. m. o. n. i. u. et ei consentur. *ante*  
soluere d. d. v. e. d. e. b. e. r. e. q. d. e. f. i. a. r. e. p. a. l. i. c. s. t. o. m. o. n. a. s. t. e. r. i. o. f. l. o. r. e. n. t. i. n. o.  
t. u. r. u. d. v. o. c. e. m. l. i. b. r. q. u. a. t. u. o. r. m. o. n. e. t. e. f. l. o. r. e. n. t. i. n. o. p. q. u. o. l. i. b. z. f. l. o. r. e. n. o.  
q. p. o. s. e. p. t. u. a. n. t. i. d. a. n. i. u. s. t. e. m. o. n. e. t. e. d. m. a. i. o. r. i. s. u. m. m. a. q. u. o. s. d. x. q.  
c. o. f. f. e. s. s. u. s. f. u. i. t. i. m. p. m. a. t. h. e. u. p. m. i. s. s. i. s. e. d. a. r. e. q. s. o. l. u. e. r. e. s. t. e. m. o. n.  
a. s. t. r. u. i. t. u. l. i. s. l. e. g. i. t. i. m. e. p. o. n. e. p. o. r. t. e. n. e. p. r. e. t. i. p. O. l. i. v. e. r. i. o. d. i. A. n. t. o. n. y.  
t. u. m. u. c. i. u. d. O. r. i. g. i. n. a. l. i. b. d. e. t. e. i. n. s. u. l. a. C. o. r. s. i. c. e. o. l. i. p. a. i. r. e. d. e. t. i.  
m. o. n. i. s. t. e. r. i. i. d. e. t. a. i. n. s. u. l. a. C. o. r. s. i. c. e. et d. b. i. t. o. r. e. d. e. t. i. m. o. n. y. p. d. e. u. s. v. e. t. z.  
q. d. l. u. s. p. d. e. t. i. O. l. i. v. e. r. i. u. p. d. e. t. i. m. o. n. y. h. i. s. p. r. e. p. t. i. s. q. e. x. a. c. t. i. s. r. a. t. e.  
t. i. s. d. e. b. i. t. o. r. i. b. z. d. e. t. i. m. o. n. y. d. d. e. t. a. i. n. s. u. l. a. C. o. r. s. i. c. e. R. e. n. u. t. i. a. d. e. E. x.  
c. e. p. t. i. o. n. i. p. r. e. d. i. c. t. e. p. m. i. s. s. i. o. n. i. s. p. e. u. i. d. e. s. i. c. f. a. c. t. e. q. u. i. a. p. m. i. s. s. i. t. n. o. o. p. p. o.  
n. i. s. e. q. d. a. d. p. e. n. a. d. u. p. l. i. p. r. e. d. i. c. t. e. f. l. o. r. e. n. t. i. n. o. d. e. i. o. r. i. s. p. r. e. t. i. t. i. s. s. i. p.  
p. m. i. s. s. i. t. Q. u. o. s. q. d. e. f. l. o. r. e. n. t. i. n. o. q. u. i. d. e. s. t. a. m. d. e. t. i. o. n. i. s. s. u. l. s. e. p.  
t. u. a. n. t. i. a. v. n. i. s. t. e. m. o. n. e. t. e. s. i. m. i. l. i. t. e. r. i. s. S. e. c. r. e. t. a. s. u. e. b. i. t. i. n. o. p.  
r. e. c. i. t. e. m. p. s. o. l. l. s. t. y. q. u. e. r. i. t. et p. m. i. s. s. i. t. p. a. d. v. e. n. i. o. d. e. i. o. r. i. s. s. u. p. p. l. i. t. i.  
q. r. e. c. i. p. i. e. t. i. u. s. e. q. n. o. r. e. d. e. t. i. m. o. n. y. et ei consentur. p. o. s. i. s. l. u. c. f. l. o. r. e.  
t. i. e. S. e. n. u. s. J. a. n. n. e. S. a. n. t. e. C. o. r. s. i. c. e. q. d. e. m. y. l. a. c. e. d. e. t. a. i. n. s. u. l. a. p. l. u. b. i. m. o.  
et d. o. m. i. p. t. e. m. u. d. u. b. i. v. e. p. t. i. s. f. u. i. t. h. o. c. m. o. n. e. t. e. h. i. c. I. n. u. m. v. n. i. z.  
q. m. e. s. t. r. e. d. u. e. s. p. r. e. v. e. n. t. u. r. o. s. f. l. o. r. e. n. t. i. n. o. d. e. s. t. a. m. v. e. c. i. n. d. e. s. t. a. s. u. m. m. a. q.  
t. o. t. u. r. e. s. i. d. u. i. d. e. t. i. d. e. b. i. t. i. i. n. f. e. r. a. t. e. m. e. n. u. s. t. e. m. u. d. z. q. u. a. r. t. a. m. p. t. e. m.  
d. e. t. i. r. e. s. i. d. u. i. d. e. t. i. d. e. b. i. t. i. p. q. u. o. l. i. b. z. u. a. d. o. p. e. u. f. e. r. e. d. e. C. o. r. s. i. c. a. p. r. e. s. a. t.  
E. t. s. i. c. e. q. u. a. t. u. o. r. u. a. d. i. s. p. e. u. f. e. r. e. d. e. s. i. n. f. e. r. a. t. e. m. e. n. u. d. e. C. o. r. s. i. c. a.  
p. r. e. s. a. t. p. q. u. o. l. i. b. z. u. a. d. o. q. u. a. r. t. a. p. t. e. d. e. t. i. r. e. s. i. d. u. i. p. m. i. s. s. i. t. q. u. o. l. u. e. r. e. d. e. t. i. d. e. b. i. t. u. m.  
i. n. b. e. n. e. f. i. c. i. a. m. o. l. e. s. t. i. a. n. d. e. a. d. p. e. n. a. d. u. p. l. i. p. r. e. d. i. c. t. e. f. l. o. r. e. n. t. i. n. o. d. e. i. o. r. i. s. p. r. e. t. i. t. i. s. s. i. p. *infirmitatibus  
suis etia p. t. m.  
iudicia n. s. f. e. r.  
vit*  
t. u. p. m. i. s. s. i. t. E. t. d. a. p. n. u. s. q. d. s. p. e. n. d. u. t. o. t. i. u. s. q. d. s. e. s. u. o. s. q. h. e. d. s. et  
b. e. n. e. f. i. c. i. a. n. d. e. E. t. R. e. n. u. t. i. a. n. t. b. e. n. e. f. i. c. i. o. f. o. r. y. E. t. E. x. c. e. p. t. i. o. n.  
d. o. l. i. m. a. l. i. q. d. a. c. t. i. o. n. i. s. s. i. n. e. a. u. t. e. x. i. m. p. t. a. u. t. c. o. t. u. r. p. e. e. a. m. i. f. a. c. t. u. d. a. c. t. i. o. n.



## TERRITOIRE DE CAPO-BIANCO ET LE HAUT MOYEN-AGE

La tradition affirme, mais sans aucune preuve historique, que Saint Paul aurait débarqué à Ersa en revenant de son voyage en Espagne. Ces territoires devaient être à l'époque d'un seul tenant.

D'après notre regretté ami Dominique Colombini et sa fille, passionnés de toute l'histoire de nos villages, les peuples d'Ersa et Tomino avaient des similitudes de langage et des traditions.

On disait d'ailleurs que les « *Freschiascesi e Fomitanesi eranu populu molto benigni* ». Les chrétiens fuyant les persécutions des Romains trouvèrent refuge en ces lieux.

Dès le II<sup>ème</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle notre région a été indubitablement évangélisée dès la naissance du christianisme et ses habitants se convertirent.

Nous avons la preuve que notre région était habitée par les Romains. En premier lieu, nous avons les fouilles du Cappizolo découvertes par M. Poulain en 1956 sous l'égide du professeur Benoît, ce qui a fait dire à notre historien M. Marien Martini « Enfin, nous avons la preuve des Romains ». Après ce fut l'éclatante découverte de Monte Buggio.

Sans aucun doute, les chrétiens porteurs de la nouvelle parole, venant du nord de l'Italie, ouvrirent les voies à une civilisation bénéfique pour nos peuples.

Le commandant Dominique Carlini affirme l'existence d'une voie Romaine partant de Barcaggio (Ersa) et passant devant la Canava de Mezzio Giorno et les vignobles de la Ciotolella et moi-même je me souviens d'avoir emprunté cette route qui était de pierres irrégulières placées à la verticale formant une palissade et des dalles également irrégulières. Cette route montait vers l'Aqua Tignese.

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, la Corse possédait quatre évêchés : Aleria, Nebium, Tomita et Urcinum. Le père Charles de Saint Paul les mentionne également et le père Lebec fait valoir que ces quatre sièges seraient plus anciens que Mariana et Sagone.

D'après les études de notre historien Marien Martini, il paraît que les fondations de nos hameaux actuels pourraient dater du VIII<sup>ème</sup> siècle, sauf pour les agglomérations d'Ersa, soit Freggia, Funio, Suerta et Gabiola qui peuvent remonter à une date ultérieure. Dans la vallée de Seraggio, nous trouvons le site de Freggia, où selon la tradition orale s'exerçait un pouvoir administratif avec le Comte de Freggia, et plus près de nous il y a le hameau de Poggio anciennement désigné « *Assia* ».

Il paraît selon le témoignage de Mademoiselle Cecile Antonmarchi, qu'étant enfant, elle accompagnait sa grand-mère quand celle-ci se rendait à la campagne et qu'il existait dans cet endroit une pierre taillée en semelle à la verticale et une autre à l'horizontale, genre cadastra. Sa grand-mère lui disait qu'elle savait de la tradition des anciens, que c'est en ce lieu que l'on rendait justice.

Au milieu de la commune d'Ersa est situé Sant'Antonino et au pied se trouve la Gabiola. Sur le mont il semble qu'il y ait eu un poste de vigilance d'où retentissait le « *colombo* » protecteur.

A Boca San Nicolao se trouve le hameau de Suerta habité au XIV<sup>ème</sup> siècle et plus bas on trouve le hameau de Tunio à quelques lieues de la chapelle Saint Sixte, et dans la plaine de Mureglana se trouvent Tamarone et Buggio.

A Ersa nous avons un quartier qui porte le nom de Bonifacio, et à Rogliano il y a San Colombano et cela en mémoire d'un Irlandais qui fut le phare de la Lombardie, né en 540 et décédé en 615. Quant à Bonifacio d'Ersa il se peut que cela soit en mémoire de Saint Bonifacio, né en 683 dans le Comté de Devonshire, martyrisé en Allemagne en 754. Il fut l'apôtre de cette nation où il résida jusqu'en 719 à Friggia. Il fut prédicateur émérite en « *Assia* ». Il faut remarquer la similitude qui existe avec les noms de nos lieux. Il fit trois voyages à Rome et le dernier en 738 évangélisant les peuples qu'il rencontrait sur son passage et fut consacré à Rome le jour de Saint André -auquel il portait une fervente dévotion- en l'an 723. Il faut préciser que la paroisse d'Ersa est sous le vocable de Saint André.

Il faut aussi signaler la découverte faite par Mme Francillion Colombini. Il s'agit des ruines de Ste Lumbania à Capandula. Le vocable de cette église est attesté par tradition orale (d'après le grand-père de Monsieur Colombini).

Vers 1100, notre souverain était la Grande Mathilde, petite fille de l'Empereur Conrad II qui administra habilement la Corse. En 1112 Hildebrand, possesseur du siège de Mariana, remet les possessions de Tomino et la chapelle aux Bénédictins de la Gorgone et en 1210 Otton IV possède la Corse entière. Innocent IV confirme en 1251 la donation à la Gorgone. En 1445 Tomino et la chapelle dépendaient de la juridiction de la Chartreuse de Calci et enfin le curé de Tomino était placé sous la direction du curé doyen de Rogliano qui avait le titre de vicaire forain et s'empara de la juridiction de la Chapella. Paul III confirme les donations antérieures en 1538.

Paul Dominici

## INSCRIPTIONS MEDIEVALES A BRANDO

Cet article est tiré de l'inventaire que notre association vient de terminer sur la commune de Brando. Rappelons que ce travail a été réalisé par Caroline Paoli, Christian Carlini, Michel-Edouard Nigaglioni, Antoine Poletti ainsi que le rédacteur de ces notes.

Bien que l'inventaire ne soit pas assez avancé au niveau du Cap Corse pour parvenir à des conclusions définitives, il semble néanmoins que Brando se distingue des autres villages par l'abondance des inscriptions portées sur ses édifices, qu'ils soient religieux ou civils. Cette remarque se révèle particulièrement exacte pour ces derniers. Du XIV<sup>ème</sup> à la fin du XIX<sup>ème</sup>, les maîtres-maçons actifs dans la commune n'ont pas manqué d'indiquer leur passage.

L'explication de ce fait reste incertaine. Certes, la pierre de Brando, de part sa structure, se prête particulièrement bien à l'écriture. Mais il semble aussi qu'une vieille habitude se soit perpétuée, les bâtisseurs du siècle dernier se sentant, sans doute, le devoir d'imiter les marques de leurs prédécesseurs, qui ne manquaient aux alentours.

Nous nous intéresserons ici aux seules inscriptions médiévales, c'est à dire antérieures au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle, période généralement admise par les historiens insulaires comme la fin du moyen-âge en Corse.

Rappelons enfin que quelques unes de ces inscriptions ont déjà été relevées par le regretté Jean Pietri d'Erbalunga, et publiées dans les Cahiers Corsica de la FAGEC<sup>1</sup>.

Nous organiserons notre relevé village par village.

### Village d'Erbalunga (1 inscription non médiévale)

Comme le soulignait justement Jean Pietri, il ne persiste aucune inscription antérieure à 1560. Le bombardement du village par la flotte franco-turque, advenu lors des guerres de Sampiero qui marquent justement la fin de notre période, est réputé pour avoir été à l'origine de la destruction quasi-totale du village. Il explique sans doute grandement cette absence totale d'inscription. Rajoutons aussi que les maisons d'Erbalunga ont subi de très nombreuses restaurations, plus encore que dans les autres villages de la commune. Rares sont celles n'ayant reçu aucun enduit.

### Village de Mausoleo (2 inscriptions dont 1 médiévale)

• *parcelle B 377* : petite maison pouvant remonter à la fin du XVI<sup>ème</sup> ou début du XVII<sup>ème</sup> siècle, (à noter la porte et l'arc plein cintre, appareillés en claveaux de brique); on peut voir sur la façade Est le remploi d'un moellon portant l'énigmatique inscription : « 1539. SE Chres(m) ».

### Lieu-dit Parocchia (5 inscriptions, toutes médiévales)

Il s'agit de l'ensemble religieux regroupant la confrérie Santa Croce, l'église paroissiale Santa Maria Assunta et l'ancienne église piévane dite aujourd'hui Notre Dame des Neiges<sup>2</sup>.

• *parcelle B 141* (église piévane) : l'édifice conserve trois inscriptions.

- sur la façade nord, deux épigraphes : « MCCCCXX (1420) Soz(z)arello » et « Johani pbr ». Il s'agit de deux pierres tombales rappelant les sépultures de Sozzarello et du prêtre Johani, enterrés dans le cimetière médiéval qui entourait l'église piévane<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cahier Corsica n°64, 1977.

<sup>2</sup> Sur cette église, on se référera aux travaux de Jean Pietri et Louis Leschi, ainsi qu'à ceux de Mme Geneviève Moracchini-Mazel.

<sup>3</sup> La graphie utilisée dans la datation de la première inscription est assez inhabituelle. Quant à la seconde, on note que le « h » et le « b » se terminent par de petites croix.

- sur la façade ouest : « MCCCLXXVIII (1378) / FACTO PER (...) / BIBIANO ». Cette inscription traduit vraisemblablement les travaux d'allongement ou de remaniement de l'église entrepris à cette époque. C'est d'ailleurs huit ans plus tard que les fresques ornant la nef furent exécutées (inscription 1386 sous Saint Jacques le Majeur).

• *parcelle B 143* (confrérie) : deux inscriptions ont pu être relevées sur la façade nord de l'édifice.

- Au-dessus de la porte d'entrée, linteau portant : « MCCCCLI (1451) DIE III MARZO / QUESTO LAVORO ANNO FACTO QUELLI DI LA C / OMPAGNIA ». Outre l'intérêt de la belle graphie médiévale de cette inscription, il est sans doute ici question de la plus vieille mention épigraphique d'un bâtiment de confrérie dans toute l'île, construit par les membres de cette communauté laïque<sup>4</sup>.

- au-dessus d'une autre entrée latérale bouchée, linteau portant : « MCCCCLXXVII (1487) DIE X LUGLO ». Il s'agit là de la datation des travaux d'allongement de l'édifice vers l'Ouest, alors même qu'une abside semi-circulaire devait terminer le chœur, orienté à cette époque à l'Est.

La graphie utilisée ici est très proche de celle datant du 10 août 1487 (soit un mois plus tard) la maison Ferdinandi de Pozzo. Les deux constructions pourraient être l'oeuvre du même « *maestro* ».

Notons aussi, comme dans le cas de l'église piévane voisine, que les remarquables fresques que notre équipe d'inventaire a découvertes à l'intérieur de cette confrérie semblent de peu postérieures aux travaux de 1487.

#### Ancien couvent San Francesco ( 2 inscriptions médiévales)

On peut toujours voir deux inscriptions dans les bâtiments de l'ancien couvent des franciscains de Brando (aujourd'hui propriété privée), distant d'à peine deux cents mètres. Elles ont été remployées dans des socles de cheminées<sup>5</sup>.

- La première porte : « MCCCCLXXVIII (1479) DIE XVI IUNII / 150II MAST PAVLO FET DIE XXIV I(...) ».

Les deux dates 1479/1502 correspondent sans doute à deux campagnes de construction des bâtiments conventuels ou de l'église.

- une autre pierre gravée, particulièrement abîmée, porte néanmoins la date 1492.

#### Village de Castello ( 6 inscriptions dont 4 médiévales)

• *parcelle A 885* : pierre de remploi dans le mur de terrasse de maison, orientée au Nord. Le mur borde également le sentier qui monte au château. On y relève : « MCCCCLXXXVIII (1489) DIE V SEPTE / F. FR FILII QUONDAM ANTONETTIS ».

• *parcelle A 916* : trois inscriptions

- sur la façade sud de la maison : « ANNO M (?) CCC (1300) NO / ANTONECTO FECIT ». La pierre, cassée et réutilisée telle quelle dans une reconstruction postérieure, ne nous délivre donc qu'un fragment de l'inscription. A noter un signe particulier entre le « M » et les « CCC » que nous n'avons pu identifier, « NO » étant ici mis pour le mois de novembre. Il s'agit de la plus ancienne inscription relevée dans la commune.

- au sud de la maison, se trouve une petite cour réaménagée récemment et utilisant deux remplois médiévaux. Ils ne sont d'ailleurs qu'à quelques centimètres de la première inscription, mais dans le mur de soutènement Ouest de la petite cour.

La première indique « P (?) RG PRBR LUCA / DA SVLVPOGIO + ». Il s'agit ici du prêtre Luca, du hameau voisin de Sulpoggio, vivant selon toute vraisemblance à la fin du XVème. On notera la graphie su-lu-pogio.

La seconde fut récemment retrouvée sous terre et réutilisée dans le mur. Elle conserve d'ailleurs de son long enfouissement une couleur ocre. On peut y lire « MCCCIX (1309) DIE (...) ».

<sup>4</sup> On a souvent lié la naissance des confréries à la présence franciscaine. Ce n'est pas vraiment le cas à Brando puisque le couvent San Francesco voisin ne fut fondé qu'à partir de 1474.

<sup>5</sup> Tous nos remerciements à M. et Mme Pierre Paul de Moro Giafferi.

### Village de Sulpoggio (1 inscription médiévale)

Abandonné dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le village conserve quelques maisons du XVII<sup>ème</sup> qu'il serait encore possible de sauver.

▪ *parcelle A 971* : sur la façade Nord-Est de cette belle maison, linteau au-dessus de la porte d'entrée portant : « 1503 A DI 15 LUGLIO VRLANDUCCV ». Notons là aussi la forme plus proche du corse actuel dans la graphie de ce *Urlanducciu*. Ce dernier est-il d'ailleurs le commanditaire ou le maître maçon d'un premier édifice aujourd'hui disparu<sup>6</sup> ?

### Village de Grotta (aucune inscription)

Le village, abandonné aussi dans les années 1770, mais bien plus mal conservé que le précédent, n'a gardé aucune épigraphe dans les rares pans de mur encore debouts.

### Village de Silgaggia (aucune inscription)

Nous n'avons vu aucune inscription à Silgaggia, alors qu'on nous en avait signalé une, malheureusement non retrouvée.

### Village de Pozzo (18 inscriptions dont 5 médiévales)

• *parcelle C 41* (maison Ferdinandí) : deux épigraphes figurent sur la façade ouest. On note tout d'abord « MCCCCLXXXVII (1487) DIE X AGOSTO PORCELLI(NO) ». L'édifice serait ainsi l'oeuvre du *maestro* Porcellino qui aurait construit cette magnifique maison après avoir réalisé les travaux d'agrandissement de la confrérie de Castello (voir plus haut).

Surmontant cette inscription, à l'angle gauche, on remarque une autre épigraphe dont la lecture est difficile, soit, sous toute réserve : « Ego ... Mannone (?) ».

• *parcelle C 57* : à l'angle Nord-Est de la maison, caché par les fleurs d'un petit jardinet aménagé à cet endroit, petite pierre de remploi, de lecture difficile : « 149II 14 MAIO », le « M » étant d'une graphie inattendue.

• *parcelle C 61* : belle maison de fondation médiévale, à l'appareillage soigné. On y voit trois inscriptions dont deux d'époque médiévale, sur la façade Nord:

- à environ 2 m 50 du sol : « MCCC+II (1312) PIERO (?) ».

- à environ 5 m du sol : « MCCCC+V (1415) Benedetto e li fratelli feceno questa casa bertolomeo ». L'emploi de ce prénom « bertolomeo » à la fin de cette longue dédicace n'est guère compréhensible. Peut-on en interpréter le sens en pensant que Benedetto et ses frères firent cette maison pour Bertolomeo ?

### Village de Frisolaccio (2 inscriptions médiévales)

• *parcelle C 603* : il s'agit de la terrasse d'une maison. Dans le mur de soutènement en contrebas du sentier (demander l'autorisation au propriétaire), on trouve deux remplois que nous n'avons pas pu lire, la graphie utilisée ne correspondant à aucune des écritures médiévales rencontrées. Il se peut aussi que ces deux pierres, visiblement cassées, aient été réutilisées à l'envers. La lecture que nous avons entreprise « la tête en bas » ne s'est pas pour autant révélée plus fructueuse.

• *parcelle C 613* : sur la façade sud, on note une date : « MCCCCXXXI » (1441).

<sup>6</sup> Nous n'avons pas retrouvé une inscription du XV<sup>ème</sup>, réemployée dans un mur de jardin aux abords du village, et citée par Jean Pictri

### Village de Poretto (12 inscriptions dont 5 médiévales)

- *parcelle C 458* : il s'agit de l'église de l'Annunziata.

On trouve une longue et belle inscription au-dessus de la porte d'entrée. Elle date du XVII<sup>ème</sup> mais rappelle des faits remontant au début du siècle précédent. Son auteur utilisa de nombreuses abréviations et oublia totalement d'aérer le texte et de le ponctuer.

En clair, cela donne : « Questa chiesa della Annunziata del Poretto di Brando fu erecta nel fondo e territorio di San Giovanni Laterano di Roma l'anno MDXIII con partitione delli suoi privilegi et indulgenze si come apparisce dalle patti di tal fondazione e renovata l'anno MDCXXII ».

L'église de Poretto fut donc érigée en 1514 sur des terres appartenant à Saint Jean de Latran de Rome, bénéficiant d'une partie de ses privilèges et indulgences, et fut rénovée en 1622.

- A deux pas de l'église, on emprunte un escalier en fer à cheval qui conduit à la confrérie. Un long linteau y a été réutilisé. On y lit : « IHS MCCCCCXIII DIE XII MADII ANTHO/ NI FECIT ». Il s'agit vraisemblablement d'une pierre provenant de la première église de Poretto puisque justement datée de 12 mai 1514.

- *parcelle C 382* : on y relève deux inscriptions, sur la façade Sud :

- un très grand monolithe de cipolin taillé (longueur 3 m 77) porte d'une belle écriture : « IHS MCCCCLXXII (1472) DIE X IVGNO QUESTO LAVORO A FACTO FARE TERDUCCIO E GLI FIGLOLI ».

- un second remploi, réutilisé à l'envers, porte l'inscription, relativement effacée : « MCCCC (...) ».

- *parcelle C 449* : sur la façade Est, à environ 4 mètres du sol : « MCCCCLVIII (1458) A DIE + (?) LUGLO mar / tiny »

- *parcelle C 461* : sur la façade Nord, épigraphe d'une graphie inhabituelle et relativement difficile : « Manovello e Bonulacia (?) fe MCCCLII (1352) ».

D'un point de vue statistique, la commune de Brando compte donc 50 inscriptions dont 27 (54%) sont antérieures à 1560, ce qui constitue un corpus non négligeable.

Sur ces 27 inscriptions :

- 6 sont du XIV<sup>ème</sup> siècle (22%)

- 13 du XV<sup>ème</sup> (48 %)

- 4 de la première moitié du XVI<sup>ème</sup> (15%)

- 4 ne sont pas datées (15%) mais semblent remonter au moins au XV<sup>ème</sup> siècle.

Ces 27 inscriptions médiévales -que les habitants des siècles suivants ont bien voulu conserver- sont le témoignage d'une période prospère et la preuve du soin particulier que les bâtisseurs du Moyen-Age ont porté à leurs constructions, pour notre plus grand intérêt.

L'équipe d'inventaire

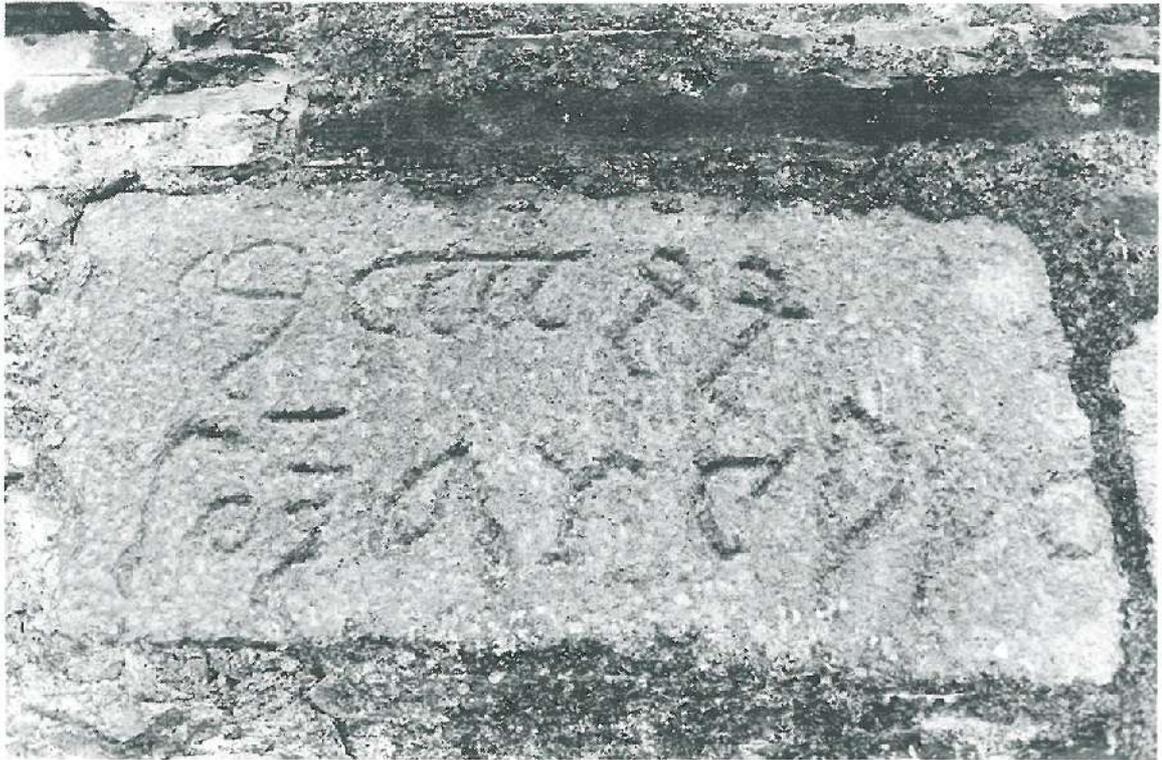
Caroline Paoli

Christian Carlini

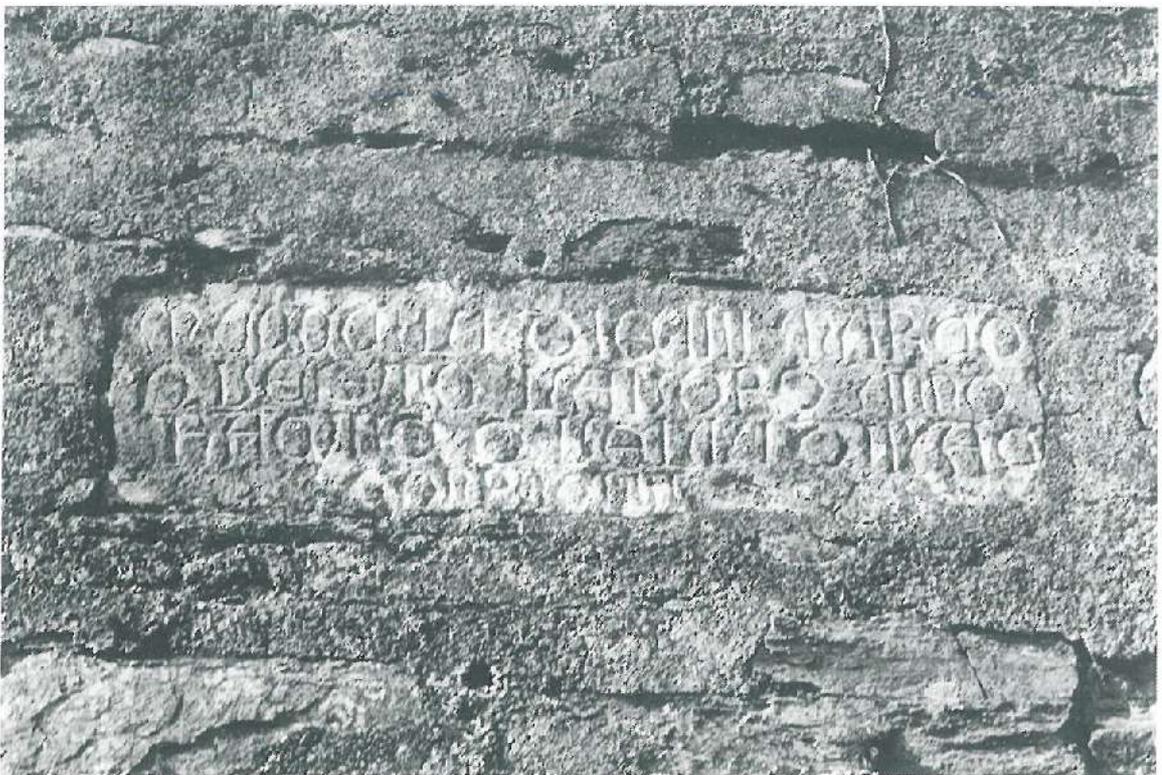
Michel-Edouard Nigaglioni

Antoine Poletti

Jean-Christophe Liccia



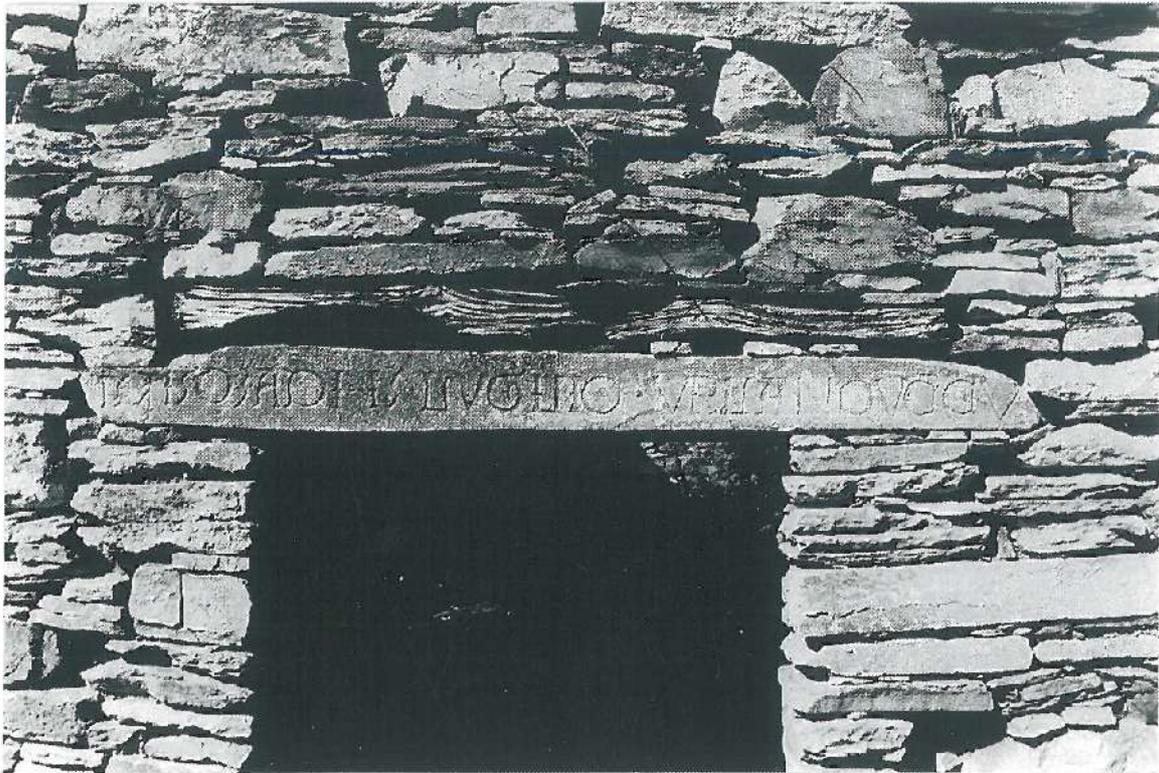
Inscription sur l'ancienne église piévane Notre Dame des Neiges (B 141)



Inscription sur la confrérie Santa Croce (B 143)



Inscription maison à Castello (A 916)



Inscription maison de Sulpoggio (A 971)